

Les bracelets à grandes oreillettes en Belgique à l'âge du bronze final

Dans quelques ensembles, découverts en Belgique, c'est-à-dire dans trois dépôts et dans une tombe, se retrouvent des bracelets d'un type spécial, caractérisés surtout par les oreillettes terminales, très plates, ovales, de très grandes dimensions. Le bourrelet de section ovale ou circulaire, est parfois massif, le plus souvent il est creux, et contient un noyau de terre.

Examinons successivement les dépôts de Spiennes, de Jemeppe-sur-Sambre et de Zandbergen, la tombe de Gand-Port-Arthur, et la trouvaille isolée de Schoonaarde¹.

LA CACHETTE DE FONDEUR DU CAMP-A-CAYAUX A SPIENNES

Bibliographie :

A. DE LOE, *Les Accroissements de la Section d'Ethnographie ancienne des Musées royaux du Cinquantenaire en 1895 et 1896*, Bull. Comm. R. Art & Archéol. 39, 1900, 90-91 et pl. I.
ID., *Belgique Ancienne*, II, 17.

Musées R. d'Art & d'Histoire, Bruxelles, Inv. B. 4235.

En ouvrant un atelier néolithique au Camp-à-Cayaux, à Spiennes (prov. Hainaut) (fig. 1 plan²), Louis De Pauw découvrit vers 1895, un dépôt d'objets probablement destinés à la refonte. Cette cachette comprenait un bracelet creux à oreillettes, un fragment de bracelet creux sans oreillettes, deux anneaux, une pendeloque et un fragment d'une boucle jumelée, le tout en bronze². Les objets furent donnés aux Musées du Cinquantenaire par le Comte Cavens, et décrits sommairement par le Baron de Loë.

1. Bracelet à oreillettes³ (pl. I, 1).

L'exemplaire est creux et rempli d'une matière terreuse noire, comme on peut s'en convaincre aux endroits abîmés. La pellicule de bronze

(1) Je tiens à remercier ici les conservateurs de musées, qui m'ont permis d'examiner les objets décrits, notamment le Prof. S. J. De Laet; Mr. F. Courtoy, Namur; Mr. Van der Heyden, Alost.

(2) L'examen métallographique a été fait par Mr. R. SNEYERS, Chef du Laboratoire Central des Musées de Belgique. Les constatations, extraites du rapport D. I. 515, sont suivies des initiales R.S. — Un rapport détaillé concernant l'examen spectroscopique des objets de Spiennes, exécuté par Mr. M. VAN DOORSELAER, chef de travaux à l'Université de Gand, paraîtra ultérieurement.

(3) Figuré DE LOE, *art. cit.* pl. I, 1.

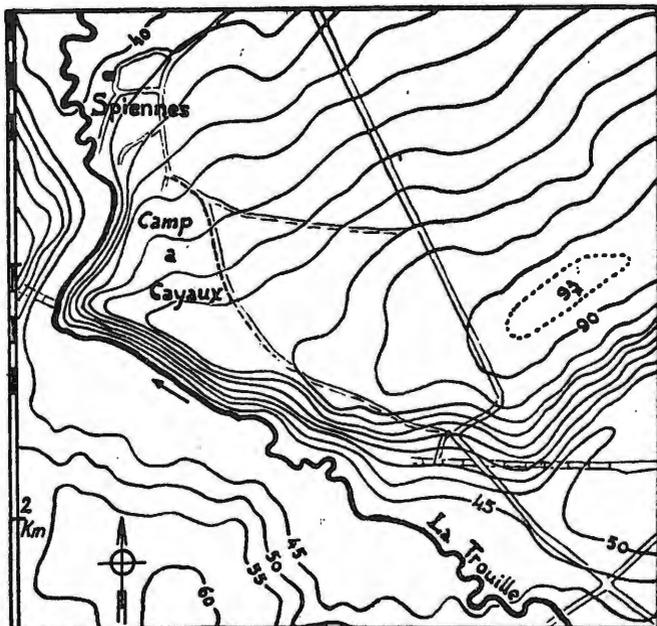


Fig. 1

est mince. Une des oreillettes a complètement disparu, l'autre ne subsiste que pour la moitié.

Le bronze présente une patine vert sombre, brillante sur une face de l'objet, plus mate sur l'autre.

Diam. extérieur du bracelet 84,5 mm sur 73 mm ; intérieur, 73 mm sur 54 mm. La section ovale du bracelet mesure à l'épaisseur max. 12,4 mm sur 15 mm, et près des oreillettes 6,5 mm sur 11,5 mm. L'épaisseur de la pellicule est de 0,6 à 0,7 mm.

L'oreillette, subsistant sur une largeur de 23 mm, devait atteindre intacte env. 33 mm ; sa hauteur, act. de 20 mm, devait être d'env. 27 mm. Epaisseur 1 mm.

Bronze fortement minéralisé. N'est pas un bronze brut de coulée (R.S.)⁴.

En dehors de nos régions, le type du bracelet à grandes oreillettes est représenté dans la vallée de la Somme, dans la cachette du *Plainseau* à Amiens⁵ ; l'exemplaire présentait près des oreillettes un léger bourrelet transversal, semblable à celui des bracelets de Gand-Port-Arthur.

Un bracelet creux, à grandes oreillettes et à bourrelet semblables,

(4) Le recuit n'a pas été observé avec la même précision que sur les autres objets.

(5) H. BREUIL, *L'âge du bronze dans le Bassin de Paris*, L'Anthrop. XVIII, 1907, 523-524, n° 31.

faisait partie du dépôt de *Graville-sainte-Honorine* (Seine-inférieure; à l'embouchure de la Seine) ⁶.

La cachette de *Vénat*, en Charente, contenait également quelques fragments d'exemplaires à grandes oreillettes ⁷.

2. Fragment de bracelet « en sangsue » ⁸ (pl. 1, 2). Environ un tiers d'un bracelet ouvert non orné, à bouts légèrement arrondis; l'exemplaire est creux et rempli d'une matière noire.

Le diamètre extérieur devait être de 70 mm sur 52, les diamètres intérieurs de 52 sur 42. La tige à la cassure mesure 9,5 mm sur 12 mm, au bout les dimensions sont de 6 mm sur 8,5 mm. L'épaisseur du bronze est en moyenne de $\frac{3}{4}$ mm.

Métall. (R.S.): Bronze contenant un peu de plomb. Structure de recuit avec forte corrosion ⁹. Noyau contient de la silice, de la silice ferrugineuse, du soufre, du charbon de bois, et un peu de cuivre et de plomb provenant probablement du métal.

Un lourd bracelet massif de ce type se rencontre dans la cachette du *Plainseau* à *Amiens* ¹⁰.

Un type analogue se remarque dans une tombe Ha A à Wolmesheim dans le Palatinat, probablement avec un couteau à soie, une épée à languette, une jambière à spirales, une épingle à grosse tête globuleuse, etc. ¹¹.

Dans cette même direction le type peut se poursuivre en Bavière et dans le Wurtemberg, à l'âge du bronze moyen ¹².

En Hongrie, le type en sangsue, orné ou non orné, était extrêmement abondant ¹³ à l'âge du bronze tardif.

3. Anneau en bronze ¹³ (pl. I, 3), plat, section en amande, le côté arrondi à l'intérieur. Patine vert sombre, mate sur une face, brillante sur l'autre.

Le diamètre extérieur varie entre 27 et 28,5 mm. Largeur 2 mm. L'épaisseur varie entre 3,5 mm et 4 mm.

(6) A. DUBUS, *L'âge du Bronze. Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine Inférieure*, Bull. Soc. Géol. Norm. 31, 1911, pl VI, 12.

(7) J. GEORGE & G. CHAUVET, *Cachette d'objets en bronze découverte à Venat, commune de St-Yrieix, près Angoulême*, Bull. Soc. Arch. Hist. Charente 1894, pl XIII, n° 116 (creux?) et pl XXIV, n° 312 (creux avec fente longitudinale intérieure).

(8) Non figuré par DE LOR, *art. cit.*

(9) Recuit: la pièce a été travaillée (action mécanique) après rechauffage.

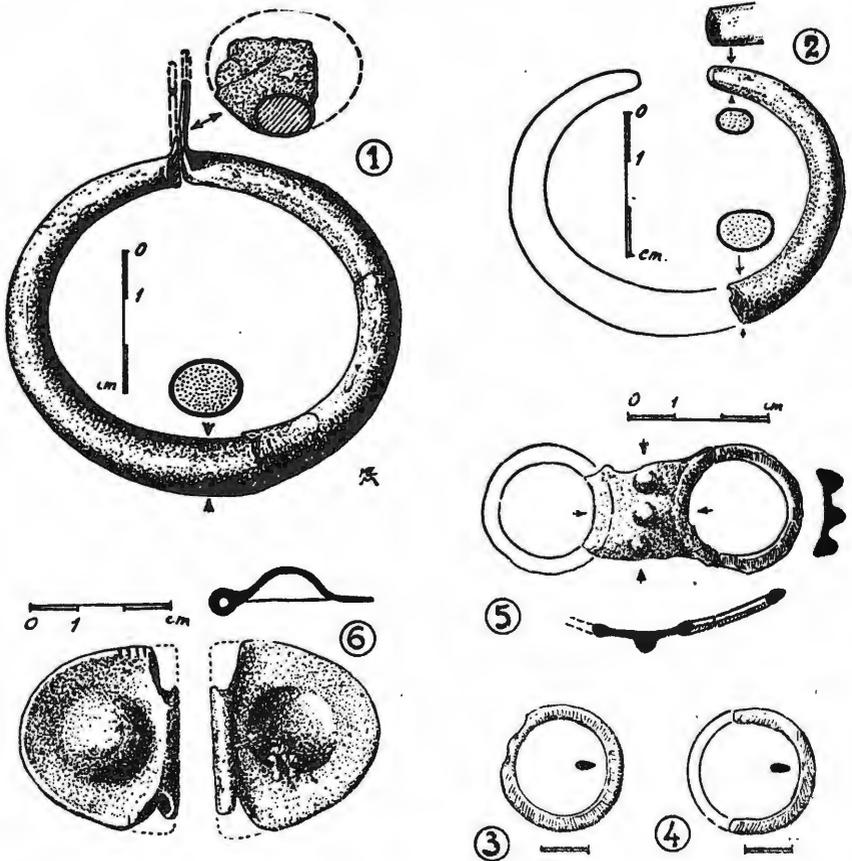
(10) BREUIL, *art. cit.*, *L'Anthrop.* 18, 1907, 521, fig. 6, 16.

(11) F. SPRATER, *Die Pfalz in vorrömischer Zeit*, 93, fig. 98.

(12) V. G. CHILDE, *Danube in Prehistory*, 304, 306, 308. Dans le Wurtemberg, surtout à l'âge du bronze moyen (phases B et C de Kraft).

(13) cf. J. HAMPÉL, *Altertümer der Bronzezeit in Ungarn*, e.a. pl. CVII (dépôt de Sajó-Lad, Com. Borsód), CXIV (atelier de Sajó-Gömör, Com. Gömör), CXXIII (atelier de Domahida, Com. Szatmár), CXXVI (dépôt de Tamásfalva, Com. Torontál), etc, tous avec des haches à douille.

(14) Figuré DE LOR, *art. cit.*, pl I, 2.



Pl. I — Dépôt du Camp-à-Cayaux, à Spiennes

4. Fragment d'anneau (pl. I, 4), de même type et mêmes dimensions que le précédent.

Bronze recuit fortement corrodé (R.S.)

5. Attache en bronze¹⁵ (pl. I, 5), brisée; elle se composait de deux anneaux rattachés à une partie centrale en bronze mince, décorée de trois mamelons pleins. Un anneau manque, l'autre a été brisé (restauré). Les anneaux ont à peu près la même forme et les mêmes dimensions que les anneaux décrits sous les n^{os} 3 et 4.

La patine est d'un vert mat foncé à la face extérieure, à l'intérieur d'un vert foncé brillant.

La longueur totale de l'objet, mesurant actuellement 45 mm, devait atteindre 68 mm.

(15) Figuré *ibid.* pl I, 4.

Diamètre intérieur des anneaux 21 mm ; largeur de 3,5 à 4,5 mm ; l'anneau complet est aminci, peut-être par usure, à la brisure ; épaisseur 2 à 3 mm.

La partie centrale mesure 22 mm sur 22, et est épaisse de 2 mm, et de 5 mm aux mamelons, dont le diamètre est de 5 mm.

Une bonne pièce de comparaison, mais non décorée, se retrouve dans la cachette de *Vénat*, Charente¹⁶.

6. Pendeloque en bronze¹⁷ (pl. I, 6).

La partie arrondie, assez mince, est décorée d'un mamelon central, et munie, sur toute sa longueur, d'une douille cylindrique, percée de part en part ; elle est actuellement abîmée aux extrémités. La partie médiane de ce tube était remplie d'une matière terreuse grasse.

La patine est extérieurement d'un vert jaunâtre mat, intérieurement l'objet, encroûté, a une patine vert foncé et brillant.

La pièce mesure 40 mm de large sur 34 mm de long. Epaisseur 1,5 mm au bord ; 1,3 mm au centre du mamelon. Epaisseur de la partie tubulaire 5 mm. Diamètre renflement central, 18 mm.

Métall. : Bronze contenant du plomb, à structure de recuit, très corrodé. Patine : Les granules blanchâtres sont constitués de carbonate de plomb (R.S.)

Deux excellentes pièces de comparaison, un peu plus petites, et pourvues d'un double rebord semi-circulaire autour du mamelon, ont été trouvées dans la tombe de *Port-Arthur*¹⁸.

Un exemplaire très semblable à celui de Spiennes se trouvait dans le dépôt de *Graville-sainte-Honorine* (Seine Inférieure)¹⁹ en compagnie d'épées « en langue de carpe », de petits rasoirs doubles, d'instruments « en clairon » (*bugle-shaped implements*), d'un bracelet à grandes oreillettes et de haches à douille.

Un exemplaire très apparenté se trouvait dans la cachette de *Vénat*, en Charente²⁰.

La cachette de *Dreuil* a livré un exemplaire apparenté²¹. Il est décrit par Breuil comme un « objet qui a pu glisser le long d'une cordelette ; il se compose d'un tube annelé, cylindrique, fendu suivant sa longueur ; sur les lèvres de la fente se greffent deux plaques semi-circulaires placées au contact l'une de l'autre dont les faces externes sont ornées de deux moulures... ». Il est donc à remarquer qu'outre des différences de décor, la pièce de Dreuil présente une partie semi-circulaire double.

(16) GEORGE & CHAUVET, *op. cit.*, pl. XXIV, n° 326 et p. 164, les auteurs n'ont „pas trouvé d'analogie". La pièce mesure env. 62 mm de long, d'après la reproduction.

(17) Figuré DE LOE, *art. cit.*, pl. I, 3.

(18) cf. infra, p. 59.

(19) A. DUBUS, Bull. Soc. Géol. Norm. 31, 1911, pl VI, 41.

(20) GEORGE & CHAUVET, *op. cit.*, pl. XVIII, n° 213.

env. 30 mm. sur 31 mm.

(21) BREUIL, *art. cit.*, L'Anthrop. XVIII, 531 et fig. 11, n° 14 — J. EVANS, *L'âge du Bronze en Grande-Bretagne*, 442 et fig. 508.

La destination de ces petits objets de bronze est éclaircie par des pièces de comparaison, en or et de dimensions plus réduites, provenant du trésor de La Aliseda (Caceres) ²² ; on les retrouve là comme éléments de colliers, alternant avec des perles globuleuses et en olive. Des pendeloques de très grandes dimensions se remarquent sur la poitrine de la Dame d'Elche ²³. Le trésor punique de La Aliseda est daté du VI^e siècle au plus tôt. Rien ne prouve que ces bijoux soient précisément les prototypes de nos pendeloques ; les deux séries peuvent remonter à une origine commune.

LA CACHETTE DE FONDEUR DU TRIEU DES CANNES, A JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Bibliographie :

S. BORMANS, *Dépôt de l'âge du bronze à Jemeppe-sur-Sambre*, Ann. Soc. Arch. Namur XII, 1872-73, 471-480 (+ pl.)

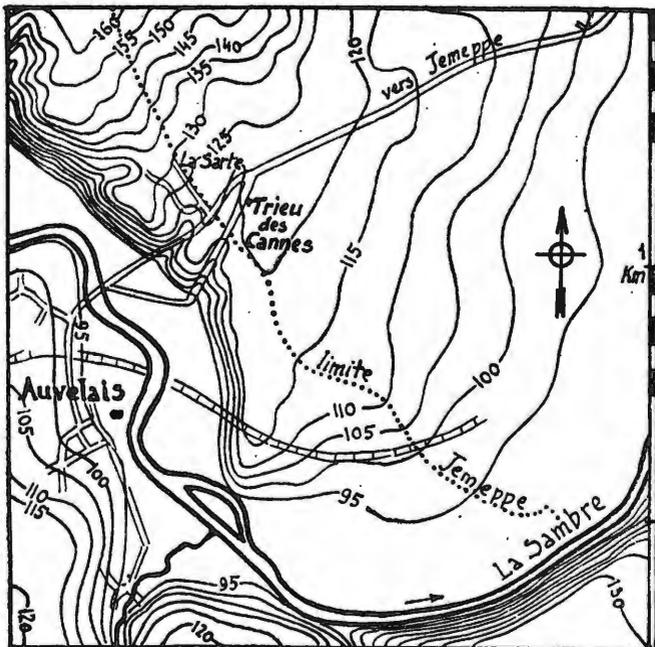


Fig. 2

(22) EBERT *RL* I, pl. 27 b; *Ars Hispaniae* I, 159, fig. 142.

(23) GARCIA Y BELLIDO, *La Dama de Elche* (1943), spéc. 40 ss, accepte comme date au plus tôt le V^e ou IV^e siècle av. J.-C. Cf. un très bon parallèle de pendeloque („bulla”), p. 50, fig. 62. (Cruz del Negro, près Carmona). IV^e s. av. J.-C.

CH.-J. COMHAIRE, *Les premiers âges des métaux dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut*, Bull. Soc. Anthr. Brux. 13, 1894-95, 121 et 137 (+ pl. III, n° 33; pl. IX, n° 92; pl. X, n° 102) av. bibl.

Musée Archéologique de Namur.

En 1873, un habitant de Jemeppe-sur-Sambre, voulant défricher un terrain inculte au lieu dit le Trieu des Cannes, non loin du hameau de la Sarte, et à proximité de la route de Spy à Auvelais (fig. 2 plan), fit sauter, au moyen d'une mine, une grosse pierre isolée qui gênait la culture. Ce bloc, d'environ un mètre de longueur sur autant de largeur, et d'environ 0,35 m d'épaisseur, était formé d'une roche paraissant étragère aux abords immédiats : on ne trouverait une roche pareille qu'à 2,5 km de cet endroit, notamment entre Jemeppe et Onoz. Le cultivateur trouva sous les débris de la pierre minée quatre haches à douille, deux bracelets à oreillettes, cinq petits anneaux, un tube strié, trois tubes spiralés, sept perles et un évent. Etant donné l'état très usagé de plusieurs pièces, on peut présumer que ce lot d'objets était destiné à la refonte. Le dépôt en son entier put être acheté par la Société Archéologique de Namur.

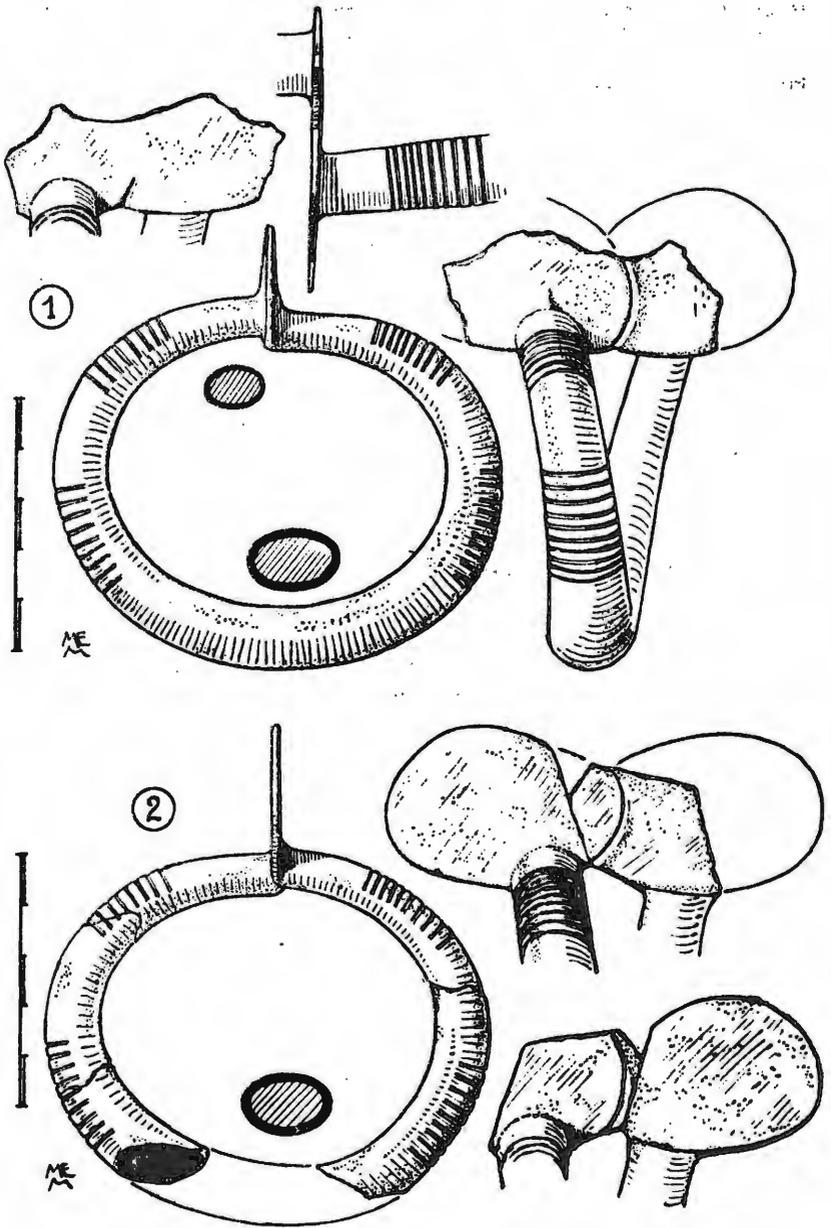
1-2. *Les bracelets à oreillettes.*

Les deux exemplaires, formant paire, ne sont pas, comme l'ont écrit tous ceux qui se sont occupés de ces pièces²⁴ restés inachevés ; au contraire, l'état de la surface intérieure de la tige, très polie par frottement, démontre un assez long usage. Ce qui a provoqué la confusion est le fait, très curieux d'ailleurs et unique pour autant que je sache, que les deux oreillettes ne forment qu'une seule palette mince. Le fabricant n'a d'ailleurs jamais eu l'intention de séparer les deux oreillettes, comme le prouvent les contours de ceux-ci, indiqués sur les deux faces de la palette ; ces contours se recourent sur une moitié de telle sorte qu'une portion de la palette est commune aux deux oreillettes. Toute séparation d'après les contours indiqués aurait entamé l'une ou l'autre oreillette. L'artisan a-t-il voulu créer une variante du type habituel ou s'agit-il tout simplement de pièces manquées, accomodées tant bien que mal pour la vente ?

Le bourrelet est décoré sur la zone dorsale de 4 séries de 8 à 10 stries peu profondes. Une de ces séries sur chaque bracelet présente 5 stries plus étroites, plus serrées et plus profondes, comme s'il s'agissait d'une retouche sur le modèle. Le décor rappelle les fentes destinées à recevoir un métal d'incrustation, comme c'est le cas pour un exemplaire de *Moeringen*²⁵.

(24) S. BORMANS, *art. cit.* ; CH.-J. COMHAIRE, *art. cit.* ; A. DE LOE, *Notions d'Archéologie*, 123. ID., *Quelles sont les découvertes relatives à l'âge du bronze et au premier âge du fer... en Belgique...*, Ann. Féd. Arch. Hist. Belg., 7^e sess, Brux. 1891, 132-134.

(25) DE MORTILLET, *Musée Préhistorique*, 2 éd. (1903), pl. XCIV, 1221, bourrelet creux, à fente sur la face interne, cuivre rouge avec incrustations de bronze jaune et de fer ; espaces côtelés ; oreillettes bien développées (mus. Berne).



Pl. II — Bracelets du dépôt du Trieu des Cannes, à Jemeppe sur Sambre

1. Exempleire presque entier²⁶ (pl. II, 1), oreillettes fortement abîmées. Patine gris verdâtre légèrement brillante sur une moitié, l'autre moitié est très brillante à patine vert-bleu. Diamètre extérieur 90 et 74 mm, intér. 67,5 et 55 mm. Epaisseur oreillette 1 mm. Poids 160 grs.

2. Exempleire brisé en 5 morceaux (pl. II, 2). Patine vert bleuâtre légèrement brillante. Diamètre de l'oreillette presque intacte : 47 et 32 mm. Dim. approx. de la palette entière, long 85 mm. Epais 1 mm ; 2 mm à la base. Epais. paroi de 1,2 à 2 mm. Noyau de matière terreuse noirâtre.

3-6. *Les haches à douille.*

3. Exempleire à douille (pl. III, 3) ornée en sa partie supérieure, arrondie, d'ailerons simulés dont les courbes, formées de plusieurs saillies parallèles se continuent et se rencontrent sur les faces latérales. Ce décor est assez effacé sur une face. Forte moulure au bord supérieur. Partie à patine vert foncé, partie à patine vert clair (cf. les bracelets), différence provenant sans doute du contact avec un sol plus ou moins humide.

Long 115 mm ; larg. tranchant 37 mm. Ouverture 26 mm sur 26 mm ; cette dimension est commune aux 4 haches.

Des exempleires à décor analogue ont été découverts à Mèrxplas, prov. Anvers (Mus. Turnhout) et aux environs de Mayence (Mus. Mayence)²⁷.

4. Exempleire à douille (pl. IV, 4) ornée, en sa partie supérieure arrondie, d'ailerons simulés réunis par une légère saillie horizontale à leur base. Ce décor est très effacé. Forte moulure au bord supérieur de la douille²⁸. Anneau à traces de très forte usure²⁹. Tranchant très abîmé. Patine vert sombre. Long 116 mm.

Des exempleires à décor analogue ont été trouvés en Belgique à Turnhout³⁰, et à Hamont³¹, dans le nord de la France, à Romaine près Ponthoile³², entre autres.

(26) Figuré Ann. Soc. Arch. Namur XII, 1872-73, pl. — Bull. Soc. Anthr. Brux. 13, 1894-95, pl. IX, 92.

(27) Mainz. Zts. VIII-IX, 1913-14, 135, fig. 17.

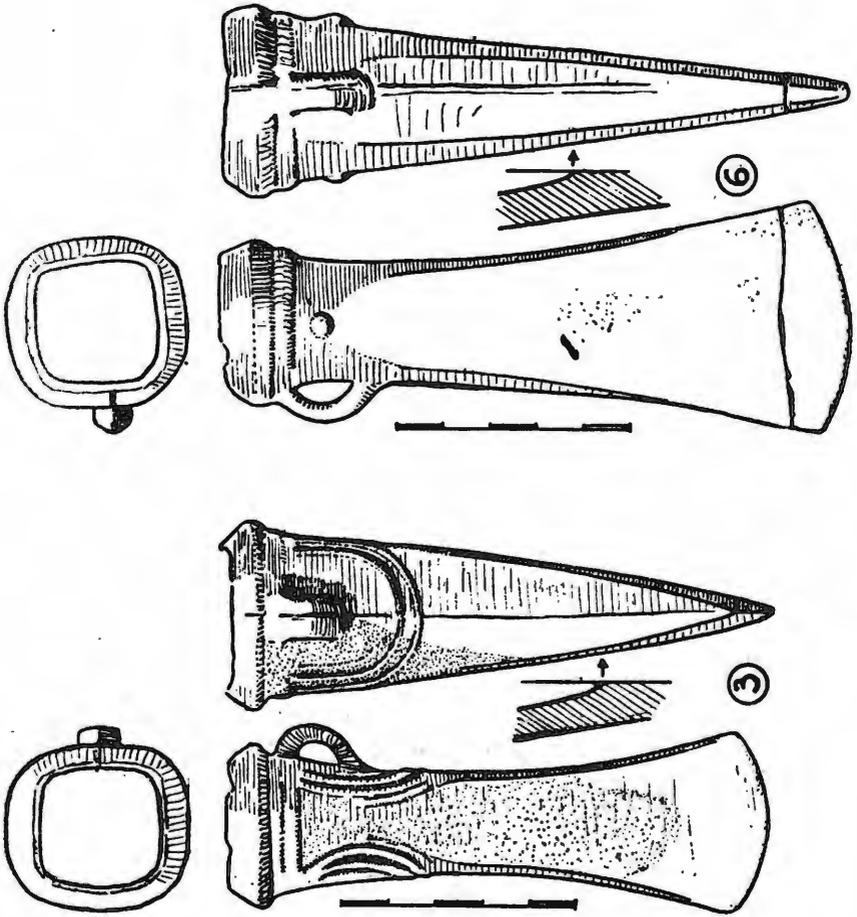
(28) Figuré Ann. Soc. Arch. Nam. XII, ds *art. cit.* de S. BORMANS ; DE LOE, Ann. Féd. 7, *art. cit.*, p. 133 ; COMHAIRE, Bull. Soc. Anthr. XIII, *art. cit.*, pl. III, n° 33.

(29) Dâ peut-être au frottement d'un anneau de bronze, servant au renforcement du fixage au manche. Anneau conservé sur ex. du dépôt du Plainseau, à Amiens (BREUIL, *Age Br Bassin Paris*, L'Anthr. XVI, 1905, 160 et 161, fig. 6, 64).

(30) Turnhout, prov. Anvers, Mus. R.A.H. Brux. Inv. B 817, DE LOE, *Belg. Anc.* II, 41.

(31) Hamont, prov. Limb. Mus. R.A.H. Brux., Inv. B 1401, DE LOE, *Belg. Anc.* II, 49.

(32) BREUIL, *art. cit.* L'Anthr. XVI, p. 162 et 163, fig. 7, 80.



Pl. III — Partie du dépôt du Trieu des Cannes

5. Exemplaire à douille (pl. IV, 5) ornée de deux ailerons dont les contours sont encore à peine perceptibles. Moulure arrondie très peu prononcée; restes de bavure autour de l'ouverture de la douille. Tranchant abîmé. Patine vert sombre. Long. 116 mm. Ouverture 26 mm sur 26 mm.

6. Exemplaire à douille (pl. III, 6) non ornée, sauf d'un point sur chaque grande face. Moulure assez prononcée. Bavures limées, mais encore très visibles sur les côtés latéraux. Le tranchant est brisé. Patine vert sombre. Long. 134 mm; tranchant 49 mm. Ouverture 26 sur 26 mm.

Un exemplaire très semblable et de dimensions sensiblement pareilles, provient des fouilles près de la sortie de la Grotte de Han³³.

7-9. Tubes spiralés

7. Tube spiralé de bronze (pl. IV, 7) à spires en lamelle de bronze décorées d'une simple ligne gravée. Patine vert brillant. Long 28 mm; diam. 7,5 mm; épais. lamelle 0,5 mm. larg. lamelle 2 mm.

Des tubes spiralés de ce genre se retrouvent dans quelques ensembles belges. Citons la tombe du champ d'urnes de Court-Saint-Etienne, à la Quenique (Ha B?), comprenant outre quatre fragments de tubes spiralés, une tasse ansée et une urne à haut col cylindrique et à 2 larges anses³⁴.

Dans le Champ d'Urnés contemporain de Biez³⁵, un fragment de spirale analogue a été découvert.

La cachette de Dreuil³⁶ contenait une perle en fil enroulé analogue.

Ces mêmes tubes en fil ou en étroit ruban de bronze se retrouvent dans les palafittes alpines à Grésine³⁷, à Réallon³⁸; dans l'Aude, citons les Corbières³⁹.

En Basse Franconie, signalons une trouvaille à Aub, où une tombe plate contenait de ces objets⁴⁰.

Bien que les tubes spiralés soient particulièrement courants pour l'âge du bronze final, il serait erroné de les croire limités à cette période: le dépôt de Neudorf près Staatz, en Autriche, en contient, bien qu'il se place nettement au bronze initial⁴¹.

La destination de ces tubes spiralés est clairement illustrée par la trouvaille citée des Corbières, où ils sont enfilés en compagnie de

(33) Prov. Namur, Musée arch. Namur (act. perdu?); fac-sim. Mus. R.A.H. Brux., Inv. B 1059, Ann. Féd. 17, Dinant 1903, I, 519-522; DE LOE, *Belg. Anc.* II, 39.

(34) Prov. Brab., Mus. R.A.H. Brux., Inv. B. 1588¹¹; DE LOE, *Belg. Anc.* II, 108, fig. 47.

(35) Prov. Brab., Mus. R.A.H. Brux., DE LOE, *Belg. Anc.* II, 119, fig. 57.

(36) BREUIL, *art. cit.*, *L'Anthrop.* 18, 1907, 525, fig. 9, 12.

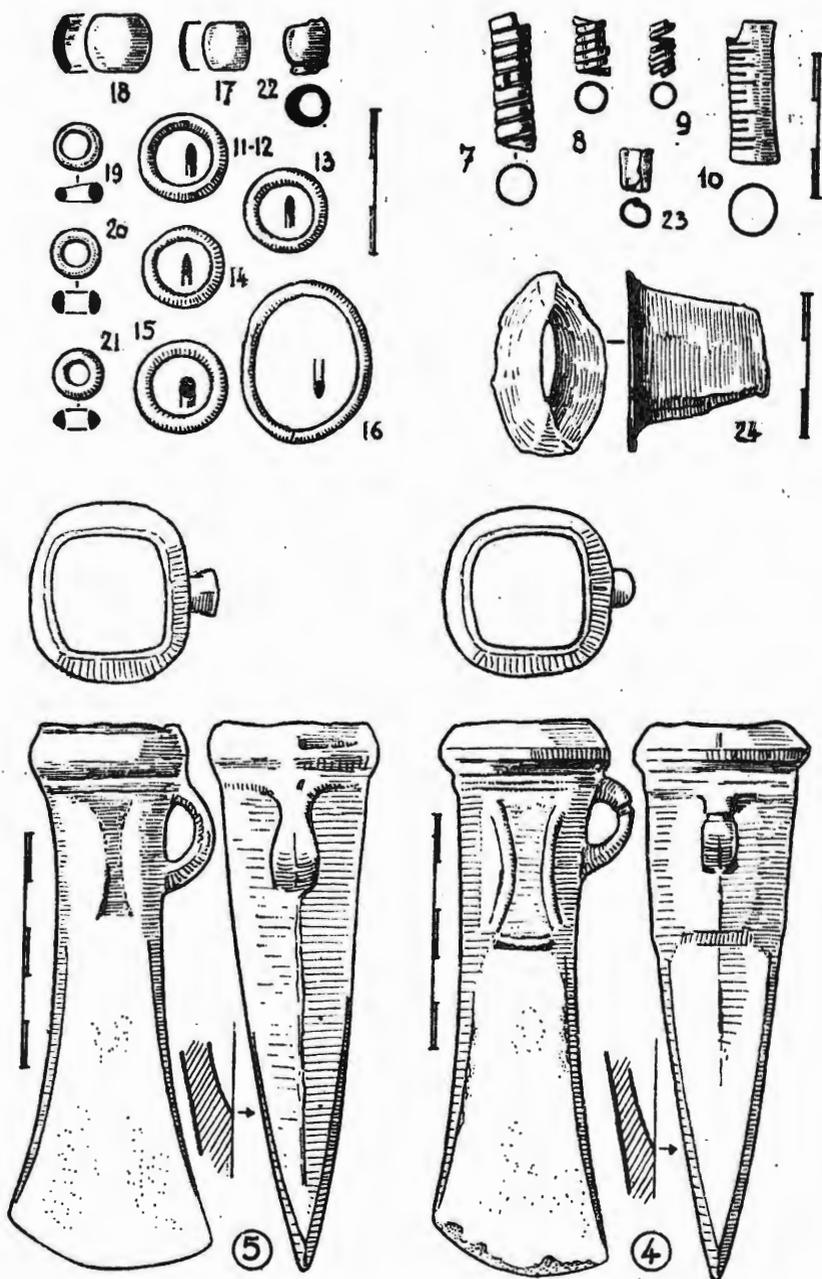
(37) DE MORTILLET, *Musée Préhistorique*², pl. XCIV, 1236.

(38) *Ibid.*, pl. XCIV, 1237.

(39) *Ibid.*, pl. XCIV, 1238.

(40) LINDENSCHMIDT, *Altertümer u. heidn. Vorzeit V*, pl. 43, 704 a et b.

(41) EBERT, *RL* 9, pl. 192 A et B.



Pl. IV — Partie du dépôt du Trieu des Cannes

perles globuleuses sur un fil de métal, constituant ainsi un collier qui rappelle les torques funiculaires.

En Etrurie, on retrouve au VII^e siècle, des éléments de collier, formés de ces mêmes tubes spiralés, cette fois en fil d'or et parfois pourvus aux deux bouts de « manchettes » en feuille d'or⁴².

8. Tube spiralé (pl. IV, 8) complet, sans ornementation; les extrémités de la spirale finissent en pointe. Métal jaunâtre, soit bronze sans patine, soit or.

Long. 13 mm; diam. 7 mm. Largeur lamelle env. 1,5 mm, épais. env. 0,3 mm.

9. Tube spiralé (pl. IV, 9), de fil de bronze. Patine vert brillant. Brisé, 2 frgm.

Diam. env. 5 mm. Diam. fil env. 0,8 sur 0,4 mm.

10. Tube décoré de stries sur une de ses moitiés (pl. IV, 10). De couleur grisâtre, semble d'étain assez pur.

Long. 30 mm; diam. aux extrémités légèrement évasées 11 mm sur 10 mm.

Ces tubes striés entièrement ou partiellement semblent, avec ceux faits d'une lamelle repliée sur elle-même (cf. Biez, Réallon), une sorte d'imitation des tubes spiralés.

11-16 Anneaux

de métal grisâtre, probablement de l'étain.

11-12. Deux exemplaires à coupe lenticulaire.

Diam. ext. 19,5 mm, int. 12,5 mm. Epais. 2 mm. (pl. IV, 11)

13. Un exemplaire de coupe id.

Diam. ext. 20 mm, int. 13 mm; épais. 1,5 mm. (pl. IV, 13)

14. Un exemplaire à coupe en amande, l'arête à l'extérieur.

Diam. ext. 17 mm, int. 11,5 mm; épais. 1 mm. (pl. IV, 14)

15. Un exemplaire à coupe id., l'arête à l'intérieur.

Diam. ext. 20 mm, int. 13 mm; épais. 3 mm. (pl. IV, 15).

16. Anneau de forme ovale, irrégulière (brisé); section en amande Patine vert brillant.

Diam. ext. 35 et 27 mm; épais. 3,5 mm sur 2,5 mm. (pl. IV, 16).

Perles.

17. Perle de bronze à paroi très mince, de couleur grise, probablement d'étain (pl. IV, 17)⁴³.

Diam. 10 mm. Haut 10 mm. Epais. paroi de 0,2 mm à 1 mm.

18. Perle de bronze, patine vert brillant. Paroi à épaisseur sensiblement égale partout, ouverture à petit bord oblique (pl. IV, 18).

Diam. 14 mm; épais. paroi env. 2 mm. Haut. 12 mm.

(42) e.a. à Vulci, (Antiq. Munich; H. MUEHLESTEIN, *Die Kunst der Etrusker*, 1929, pl 81 et p. 188).

(43) Pour les objets de comparaison, cf. infra Port-Arthur.

Perles de forme aplatie :

19. Perle de bronze assez irrégulière, patine vert brillant (pl. IV, 19).
Diam. 10 mm.

20. Perle de bronze, patine vert brillant (pl. IV, 20).
Diam. 11 mm ; diam. ouverture 6 mm. Haut 4,5 mm.

21. Perle de bronze de couleur grise, probablement d'étain (pl. IV, 21). Diam. 10 mm ; diam. ouverture 5 mm ; haut 4,5 mm.

22. Sorte de perle de bronze (pl. IV, 22) à étranglement dans le bas ; à paroi d'épaisseur irrégulière. Patine vert clair, non brillante.
Diam. 9 mm. Haut 11 mm. Diam. ouvert. 6 mm. Epais. paroi de 1 à 2 mm.

23. Sorte de perle (pl. IV, 23), faite d'une lamelle de bronze repliée sur elle-même. Patine vert brillant.
Diam. 7,5 mm sur 6,5 mm ; épaisseur lamelle 0,8 mm.

24. Jet d'évent (pl. IV, 24) ; bronze.

LA TOMBE DE PORT-ARTHUR A GAND

Bibliographie :

J. MAERTENS DE NOORDHOUT, *Découverte d'une sépulture de l'âge du bronze à Gand*, Bull. Soc. Anthr. Brux. 39, 1924, 137-141 (+ pl.).
DE LOE, *Belgique Ancienne II*, 112.

Cabinet archéologique Université de Gand.

Au cours de la guerre de 1914-18, la ville de Gand fit creuser à la bêche une des nouvelles darses au nord-est de la ville, à l'endroit dénommé Port-Arthur ou Plaine Farman. Il s'agit ici de la darse centrale, indiquée par B sur le plan (fig. 3). Avant les travaux, cet endroit était constitué de terrains sablonneux, entrecoupés de parties plus basses, jadis marécageuses et sans doute sujettes à des inondations périodiques, provoquées par les eaux de la Lieve et de la Lys. Des tourbières y furent exploitées aux siècles passés⁴⁴.

Bien que, grâce aux données mentionnées, on peut situer dans une aire assez restreinte cette trouvaille importante, l'endroit exact de la tombe n'est pas connue, n'ayant pas été relevé, pas plus que n'ont été notées les circonstances exactes de la découverte. Les objets furent rassemblés par M. Boterdaele qui les céda à J. Maertens de Noordhout au profit des collections du Cabinet archéologique de l'Université de Gand⁴⁵.

(44) La carte Van der Maelen, (n° 7, 3) montre nettement ces nombreux puits d'exploitation de la tourbe.

(45) Un rapport détaillé concernant l'examen spectroscopique de ces pièces, exécuté par Mr. M. VAN DOORSELAER, paraîtra ultérieurement.

Moulages en métal : Musées R. Art & Hist. Bruxelles.

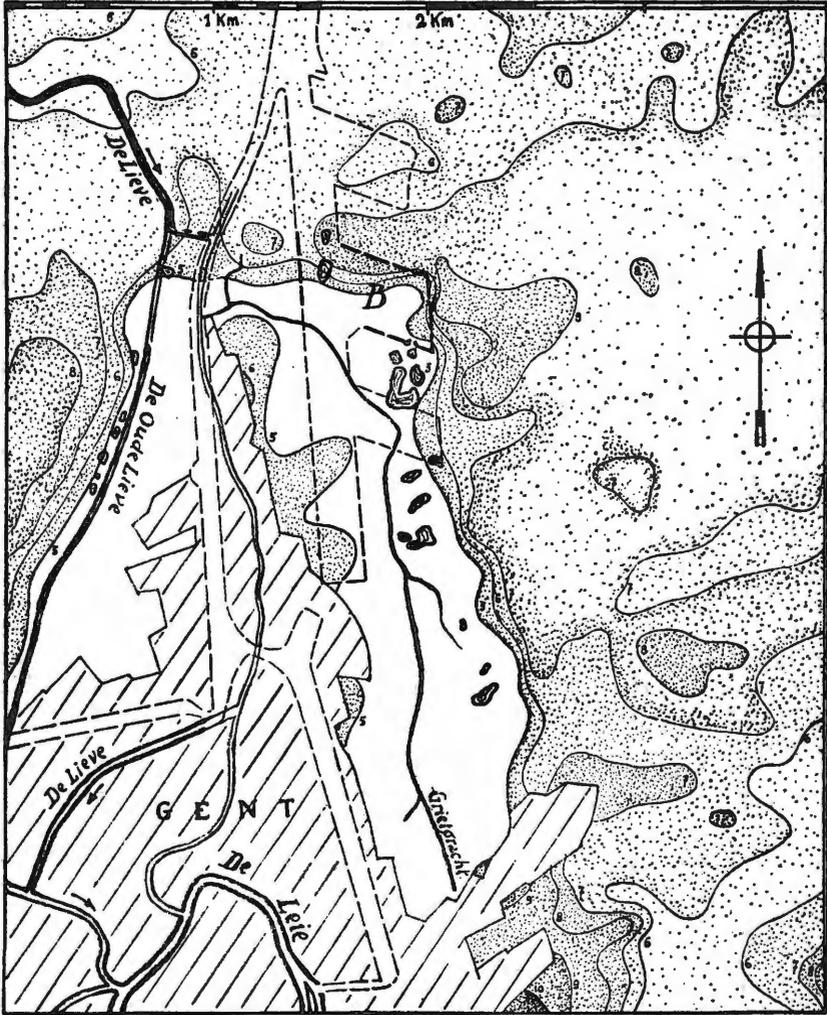


Fig. 3

Le fait qu'aucune des pièces ne porte la moindre trace de feu ainsi que la présence d'une petite partie, non calcinée, de la calotte crânienne, permet d'affirmer qu'il s'agit ici d'une tombe à inhumation. Les bracelets et surtout la boucle d'oreille précisent que ce mobilier appartenait à une tombe de femme.

Toutes les pièces, présentant la même patine vert foncé assez terne, proviennent indubitablement d'un même ensemble; les spirales, présentent par endroits le métal doré, à patine fluviale, mais toujours moucheté de la même patine vert foncé.

1-2. Deux bracelets identiques (pl. V, 1-2).

Le tore creux n'est orné que de doubles bourrelets transversaux près des oreillettes.

Diam. extér. 100 mm ; intér. 69 mm. Diam max. du tore, 24 mm sur 18 mm. — Diam. oreillettes 51 mm sur 40 mm ; épais. env. 1 mm.

La même décoration apparaît sur un bracelet de ce type, faisant partie du dépôt de *Graville-Ste-Honorine* (Seine Inf.)⁴⁶ ; une décoration apparentée se remarque sur deux fragments de bracelets de ce type, provenant de la cachette du *Plainseau*, à *Amiens*⁴⁷.

Un exemplaire à tore volumineux du type de *Port-Arthur*, mais sans aucun décor, se retrouve dans la cachette de *Vénat*⁴⁸.

3. Grande spirale (pl. VI, 3). Elle est constituée d'un fil de bronze à section losangique ; la largeur et épaisseur du fil vont décroissant vers le centre. L'extrémité extérieure est brisée. Diam. max. 105 mm.

Largeur du fil au bout extér. 5,5 mm ; épais. 3 mm ; au 5^{me} tour larg. 4 mm ; au 7^{me} tour 3 mm ; au 10^{me} tour 1,8 mm ; près du bout intér. 0,8 mm.

Les spirales de ce type, sans décor, se retrouvent dans le dépôt de *Saint-Roch*, à *Amiens*⁴⁹ et du *Plainseau* à *Amiens*⁵⁰ ; tous deux présentent la même coupe losangique du fil.

Les spirales en question de *Port-Arthur*, d'*Amiens-Plainseau* et de *Saint-Roch*, sont sans doute les fragments d'épingles à très grande tête en fil de bronze ou de laiton à section losangique ; le type semble fréquent en Prusse Occidentale et Orientale et en Pologne Orientale, dans les hauts bassins du Bug, Styr et Dniestr⁵¹. Au Danemark on retrouve des types apparentés⁵².

Citons en Prusse Occidentale des exemplaires de même facture et de mêmes dimensions dans le dépôt de *Lindenau* (Kr. Marienburg)⁵³, en compagnie d'une épée tardive du type *Mörigen*, et en Prusse Orientale à *Charlottenburg* (Kr. Insterburg)⁵⁴. Les deux spécimens datent

(46) A. DUBUS, *Epoque du Bronze. Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine Inférieure*, Bull. Soc. Géol. Normandie 31, 1911, pl VI, 12.

(47) BREUIL, *Age Br Bassin Paris*, L'Anthrop. 18, 1907, 523 et 524, fig. 31 et 32.

(48) GEORGE & CHAUVET, *art. cit.*, pl. XXIV, 312.

(49) BREUIL, *Age Br. Bassin Paris*, L'Anthr. 18, 1907, 515, fig. 2, 1. diam. env. 9,5 cm. — fil de laiton.

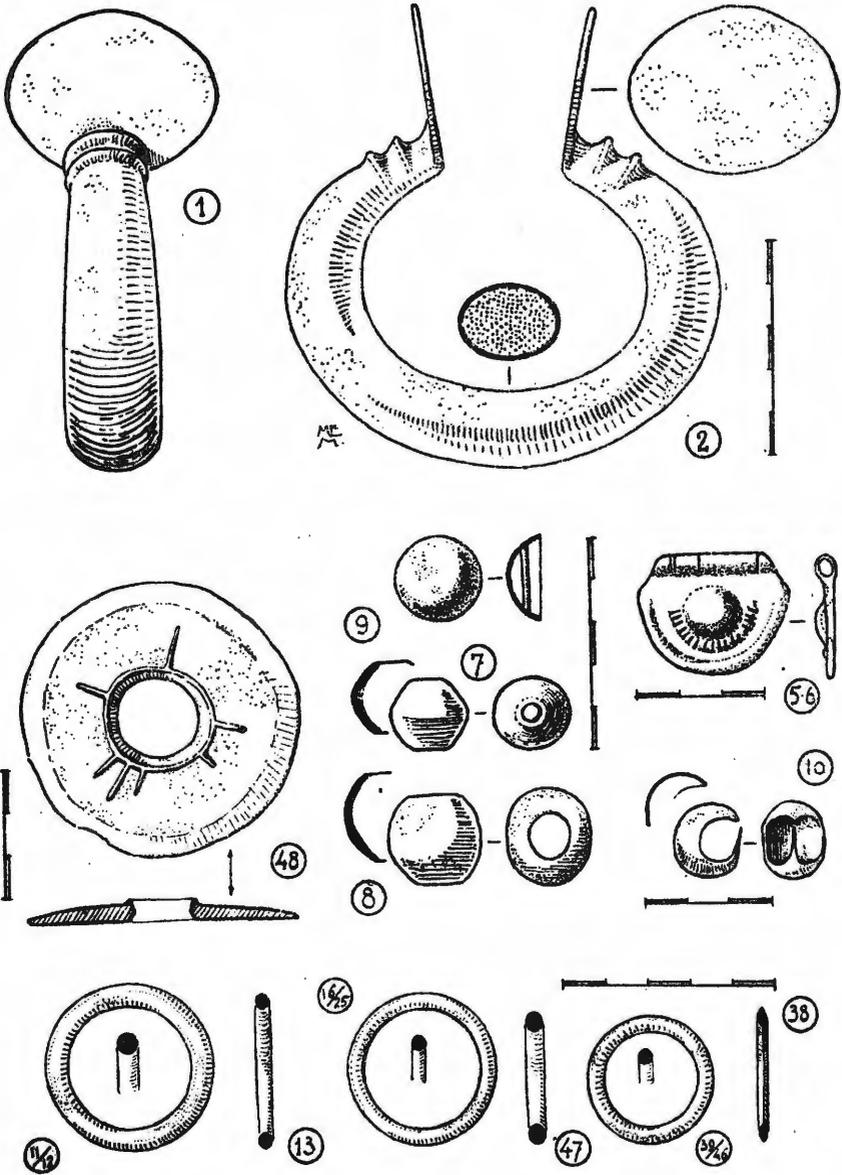
(50) BREUIL, *Age Br. Bassin Paris*, L'Anthr. 18, 517, fig. 2, 2. diam. env. 8 cm. — fil de laiton. Selon Breuil les deux pièces ont pu faire partie d'une fibule à double enroulement.

(51) EBERT, *RL 9*, pl. 203 A (Ostpolnische gemischte Gräberfelder) env. pér. Mont. V, soit 2^{me} moitié Ha B et Ha C.

(52) Ces spécimens ne sont pas en fil losangique. Cf. dans le *Västmannland* (Suède), à *Stockkumla*, Ksp *Dingtuna*, ex. de la pér. Mont. V (EBERT, *RL 9*, pl 137 b) ; dans le *Gotland* (Suède), ex. de la pér. Mont. VI (EBERT, *RL 9*, pl 140 d).

(53) R. DORR, *Der Bronzedepotfund von Lindenau*, Mitt. Copernikus Ver. Thorn, 21, 1913. — E. SPROCKHOFF, *Vollgriffschwerter*, pl 32 et p 117.

(54) EBERT, *RL 9*, pl 221.



Pl. V — Partie du mobilier de la tombe de Port-Arthur, à Gand

de la période Montélius VI, dont le début peut être synchronisé avec la phase Hallstatt C⁵⁵.

4. Attache à deux spirales terminales, avec lamelle décorée (pl. VI, 4). La pièce est brisée en deux parties qui s'adaptent⁵⁶. La pièce est constituée d'un fil de bronze à section losangique, s'amenuisant vers les extrémités.

La lamelle, en tôle mince, est ornée au repoussé de 5 mamelons et de deux rangées de points, obtenus par la même technique, le long de chaque bord. Aux deux extrémités, la lamelle est recourbée en crochet. Le bord est abîmé.

Diam. spirales env. 60 mm. Larg. fil 1^{er} tour 4 mm, épais. 2,5 mm ; larg. 3^{me} tour 3 mm, au 6^{me} tour 2,5 mm, au 9^{me} tour, 0,8 mm. Long lamelle 135 mm ; larg. 55 mm ; épais. env. 0,5 mm.

Je ne connais aucune pièce de comparaison identique.

Il y a lieu de rapprocher notre pièce d'objets, composés d'une paire de doubles spirales, probablement cousues sur le manteau, et d'une lamelle en tôle ornée au repoussé, pourvue comme celle de Port-Arthur, de deux extrémités recourbées ; cette pièce devait servir d'agrafe. Des pièces de ce genre sont connues en Pomeranie⁵⁷ à Wurchow (Kr. Neustettin) et en Posnanie, à Floth (Kr. Czarnikau)⁵⁸.

Les pièces de ce type présentent un aspect général assez semblable à celui de certaines fibules hongroises⁵⁹.

Des attaches à double spirale en fil de section losangée, peuvent être signalées également dans le Södermannland (Suède) tel l'exemplaire de Hyndevad⁶⁰, où la lamelle d'attache semble remplacée par un méandre du fil même.

Non accompagnées de lamelle ornée au repoussé, il est possible de retrouver les spirales doubles, environ du format de notre pièce, en Allemagne occidentale ; ne citons qu'une pièce de la période Ha A, dé-

(55) Cf. C. F. C. HAWKES, *From Bronze Age to Iron Age*, Proc. Preh. Soc. 1948, n° 8. Discussion de date des ex. de Moritz-Kehmen, près Tilsit, de Kerwienen, de Sprendt, cf. JANKUHN, *Präh. Zts.* 22, 1931, 192 ss.

(56) L'assemblage de MAËRTENS, Bull. Soc. Anthr. Brux. 39, 139, pl 1, III, est erroné.

(57) Wurchow, dépôt avec poignée d'épée dérivée du type Mörigen. SPROCKHOFF, *Griffzungenschwerver*, pl 28, 6.

(58) Floth, dépôt de la pér. Mont. V a, d'après KOSINNA, Mannus VIII, 19., 36. (Reg. Bez. Bromberg, trouvaille conservée au Museum für Völkerkunde, Berlin) — D. CRUEGER, *Fund antiker Bronzen zu Floth*, Verhandl. Berl. Anthr. Ges. 1876, 125-132 et pl XVII — L'attache à double spirale est de grandes dimensions, soit env. le double de l'ex. de Port-Arthur : diam. de spirale env. 13 cm ; La plaque mesure env 26 cm de long. — Les deux petites plaques du dépôt mesurent env. 12 cm de long. Trouvaille mentionnée ds E. SPROCKHOFF, *Zur Handelsgeschichte der germanischen Bronzezeit*, Vorges. Forsch. 7, 1930, 86 ; N. AOBBERG, *Kulturkreise*, pl. XVIII, 5 ; J. KOS-TRZEWSKI, *Wielkopolska w czasach prehistorycznych*, 1923, 86, figg.

(59) J. HAMPEL, *Allertümer der Bronzezeit in Ungarn*, pl XLIII, 1-2.

(60) EBERT, *RL* 9, pl 136, I, de la pér. Mont. V.

couverte dans une tombe à incinération à Nierstein, en Hesse Rhénane ⁶¹.

On peut supposer, étant donné l'état assez complet du mobilier de Port-Arthur que le système d'attache du manteau n'a jamais compris que cette seule double spirale et cette lamelle-attache. Il est possible que la spirale ait été cousue sur un côté du manteau; la grande épingle à tête spiralée pouvait se piquer dans le bord opposé du manteau. La lamelle, se rattachant à la tige de l'épingle, faisait alors office d'agrafe. La position exacte des pièces lors de la découverte nous étant inconnue, cette reconstitution de la fermeture du manteau n'est à considérer que comme une simple hypothèse.

Il se dégage des quelques pièces de comparaison citées que les doubles spirales ne se rencontrent en compagnie des lamelles-agrafes qu'en Allemagne orientale et en Pologne. Elles attirent l'attention vers une région déjà partiellement citée pour les épingles à grande spirale.

5-6. Deux pendeloques de bronze (pl. V, 5) du type déjà décrit pour le dépôt du Camp-à-Cayaux, mais de dimensions un peu plus réduites. Le bourrelet autour du renflement central est décoré d'une série de petites stries rayonnantes; la douille porte également quelques stries. Du second exemplaire la douille est très abîmée.

Largeur 36 mm; long. 28 mm; épaisseur de 1,5 mm en moyenne. Partie tubulaire, épais. 6 mm, diam. ouverture 4 mm.

Les exemplaires de comparaison du Camp-à-Cayaux, de Vénat, de Gravelle-Sainte-Honorine et de Dreuil ont été cités (cf. p. 45).

7. Perle de collier (pl. V, 7) creuse, à paroi assez épaisse.

Haut. 17 mm; diam. 19 mm; diam. ouv. 5 mm. Epais. paroi d'env. 1,5 mm à 2,5 mm.

8. Perle de collier (pl. V, 8) creuse, à paroi mince.

Haut. 20 mm; diam. 22 mm; diam. ouv. 10 mm. Epais. paroi env. 1 mm. à 1,5 mm.

Des perles de ce type se retrouvent dans le dépôt de Jemeppe-sur-Sambre, mais sont de dimensions plus réduites; une perle évidée fait également partie du dépôt du Plainseau à Amiens ⁶².

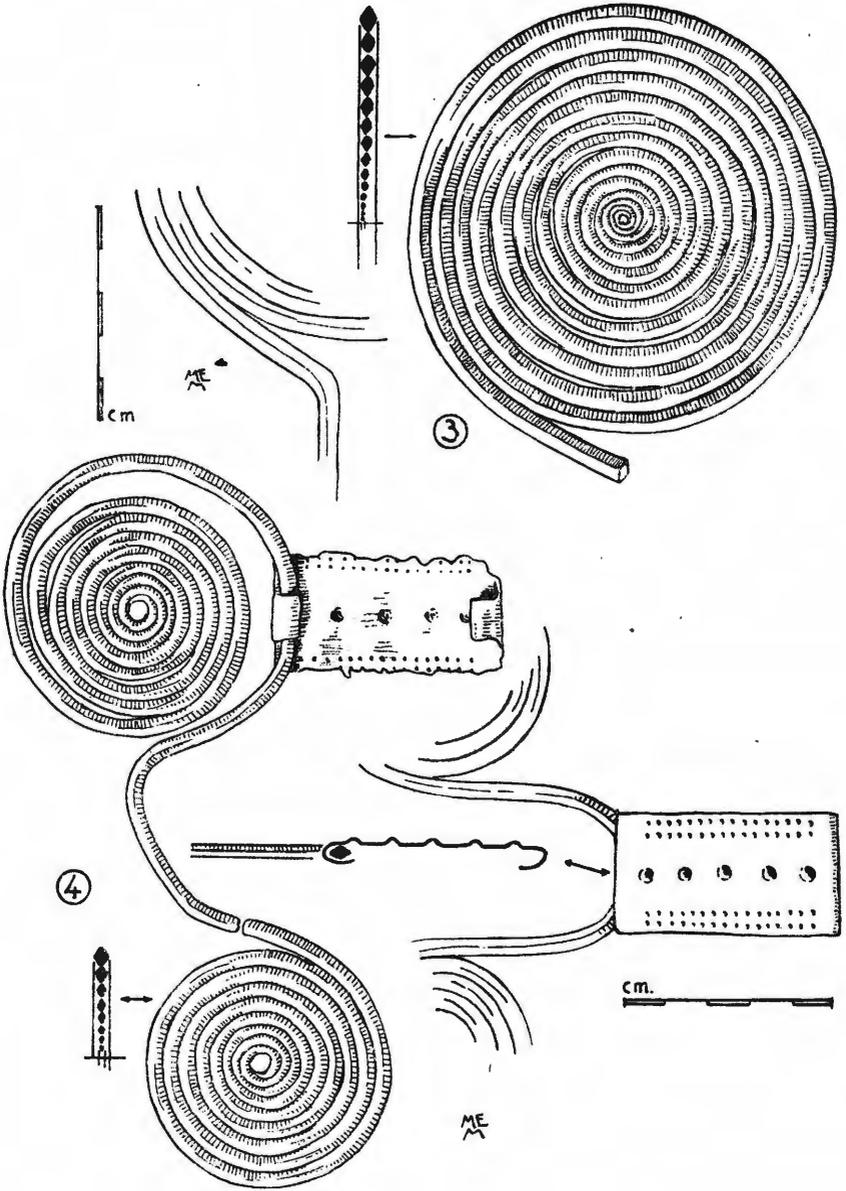
9. Bouton hémisphérique à tringle d'attache (pl. V, 9).

Diam. 20 mm; haut 8 mm; Epais. de 0,8 à 1,2 mm. Epais. tringle de section ronde, 1,5 mm.

Des boutons de ce type, de toutes dimensions, ont été recueillis à Court-Saint-Etienne, lors des travaux de plantation à la Quenique, en 1877-78; il y a lieu de croire que ces objets ne proviennent pas du Champ d'Urnes Ha B, mais de la nécropole hallstattienne à tumuli

(61) LINDENSCHMIDT, *Altertümer u h V.*, 5, pl 43, 718. Diam. spirale 5, 6 cm., décorée de stries.

(62) BRÉUIL, *Age br Bassin Paris*, L'Anthrop. 18, 1907, 525, fig. 9, 13.



Pl. VI — Partie du mobilier de la tombe de Port-Arthur

Ha C⁶³, ce qui est d'ailleurs confirmé par la présence d'un grand bouton hémisphérique à tringle transversale dans la tombe du guerrier (Ha C) de Morimoinne, à Limal⁶⁴.

Ce type de bouton me paraît dater de la phase Ha C.

10. Une boucle d'oreille scaphoïde en bronze (pl. V, 10), munie d'un dard.

Diam. max. 17 mm ; épais. paroi 0,6 mm.

Bien que la photographie publiée par Maertens reproduit deux boucles d'oreilles, le texte n'en mentionne qu'une seule ; le deuxième ex. est sans doute un moulage.

Le type, pour lequel je ne connais pas de parallèles à l'âge du bronze final, annonce le type scaphoïde de l'époque initiale de La Tène, tel qu'on le retrouve dans une des tombelles de Belle-Eau à Sibret⁶⁵.

11-47. *Anneaux de bronze* (pl. V).

37 exemplaires de dimensions variant entre 40 mm et 31 mm de diamètre extérieur. La coupe en est circulaire, ovale ou en amande.

(11-12) deux ex. de diam. ext. 40, int. 30, épais. 5 mm

(13) 1 ex. de diam. ext. 37, int. 30, épais. 3 mm

(14) 1 ex. de diam. ext. 37/40, int. 29/32, épais. 3 mm

(15) 1 ex. de diam. ext. 37, int. 27, épais. 4,5 mm

(16-25) 10 ex. de diam. ext. 35, int. 28, épais. 1,5 à 4 mm, irréguliers.

(26) 1 ex. de diam. ext. 33, int. 27, épais. 3 à 2,5 mm

(27-36) 10 ex. de diam. ext. 32, int. 26, épais. 3,5 mm, coupe circulaire

(37) 1 ex. de diam. ext. 32, int. 26, épais. 2,5 mm, coupe ovale

(38) 1 ex. de diam. ext. 31, int. 24, épais. 2,5 mm, coupe lenticulaire

(39-46) 8 ex. de diam. ext. 31, int. 22, épais. 3,5 mm, coupe ovale

(47) 1 ex. de diam. ext. 31, int. 21, épais. 4 mm, coupe ovale.

48. Disque de bronze (pl. V, 48) à large perforation centrale chanfreinée sur la face inférieure, entourée d'un filet d'où rayonnent, de façon irrégulière 7 arrêtes. Le bord est biseauté de façon à former un tranchant. La face inférieure du disque est plane, l'autre légèrement bombée.

Diam. 65 mm ; épais. max. 5 mm. — Diam. trou 19 mm.

On verrait dans cet instrument, monté sur un bâton, volontiers une sorte de casse-tête. Cet usage cadrerait toutefois mal avec le mobilier funéraire d'une tombe de femme. Le tranchant suggérerait qu'il s'agit d'une sorte de couteau circulaire à trou central de préhension et de suspension.

(63) cf. MARIEN, *Les nécropoles de Court-Saint-Etienne*, à paraître ds Ann. Soc. Arch. Brux.

(64) CH. DENS, *Sépulture à incinération du premier âge du Fer ds la région d'Ottignies*, Ann. Soc. Arch. Brux 17, 1903, 142-149 et pl XXIV, fig. 3.

(65) DE LOE, *Exploration des tombelles de Sibret*, Bull. Soc. Anthr. Brux. 16, 1897-98, 260-264.

Un bon exemplaire de comparaison provient de la cachette de *Dreuil*. On y remarque également le bord tranchant et le renflement autour de la perforation ⁶⁶.

DEPOT (?) DE ZANDBERGEN (Fl. Or.)

Bibliographie :

A. DE LOE, *Catalogue de l'exposition préhistorique*, Ann. Féd. Arch. Belg. 7, Bruxelles, 1891, t. 2, 563 et pl XIII.

CH.-J. COMHAIRE, *Les premiers âges des métaux...* Bull. Soc. Anthr. Brux. 13, 1894-95, 116 et 147; pl. IX, 93.

A. DE LOE, *Belgique Ancienne II*, 46 et 121.

Musée Comm. d'Alost; Legs De Deyn ⁶⁷.

Selon les renseignements fournis par Edm. De Deyn, collectionneur d'antiquités à Ninove, à Ch.-J. Comhaire, le bracelet à grandes oreillettes et la hache à douille en question, furent trouvés *ensemble* près du Château (celui-ci indiqué par K sur la carte, fig. 4) de Zandbergen; on sait d'autre part que ce fut en 1866, au cours de travaux de canalisation de la Dendre, que la trouvaille fut faite ⁶⁸. La patine noirâtre

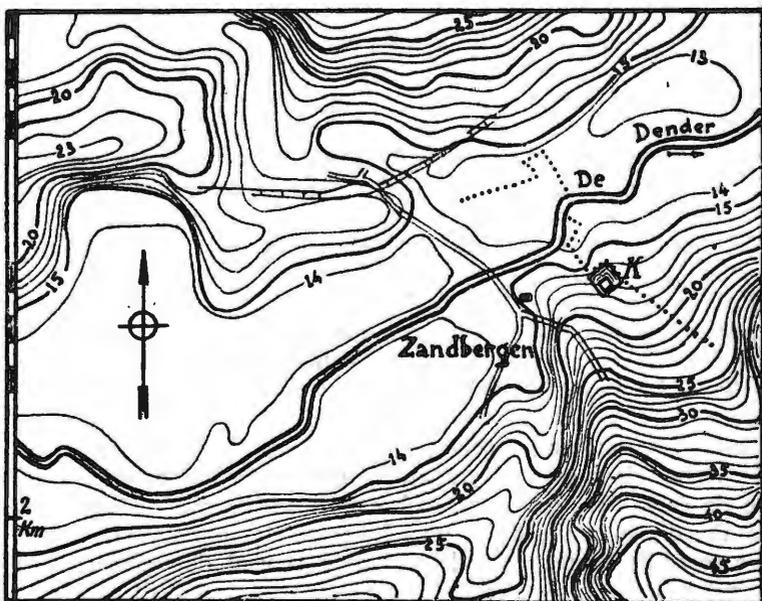
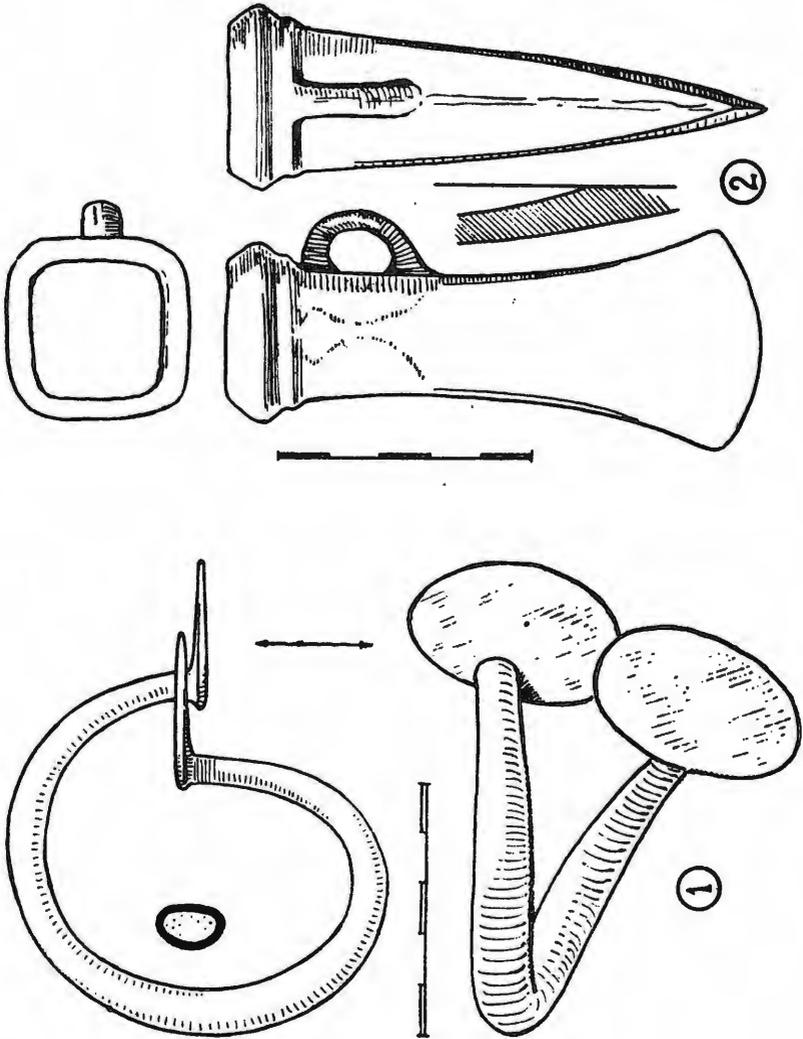


Fig. 4

(66) BREUIL, *Age Br Bassin Paris*, L'Anthr. 18, 1907, 525, fig. 9, 9; diam. env. 55 mm.

(67) Fac-similés aux Mus. Art & Hist., Bruxelles.

(68) Renseignements sur l'étiquette, accompagnant la hache, au Musée d'Alost.



Pl. VII — Trouaille de Zandbergen

des objets confirme qu'ils proviennent des terrains bas et tourbeux, bordant la rivière.

1. Bracelet à grandes oreillettes (pl. VII, 1).

Exemplaire intact à grandes oreillettes ovales, et à tore non orné, très probablement creux, de section ovale. Le bracelet qui, à première vue, semble tordu présente le même mouvement du tore que les exemplaires de Jemeppe-sur-Sambre. Patine noirâtre.

Diam. extér. 77 mm sur 70.

Diam. oreillettes 42 mm sur 27 mm. Epais. au bord 2 mm, à la base 4 mm.

Diam. max. tore 12,5 mm sur 9 mm.

Poids 146 grs.

2. Hache à douille (pl. VII, 2).

Exemplaire à douille carrée, à coins arrondis, ornée de deux contours d'ailerons à peine visibles; bourrelet double au bord supérieur. Patine vert noirâtre.

Long. 105 mm. Larg. tranchant 42 mm.

Ouverture 28 mm sur 26 mm; dim. extér. bourrelet 37 mm sur 35 mm.

TROUVAILLE DE SCHOONAARDE

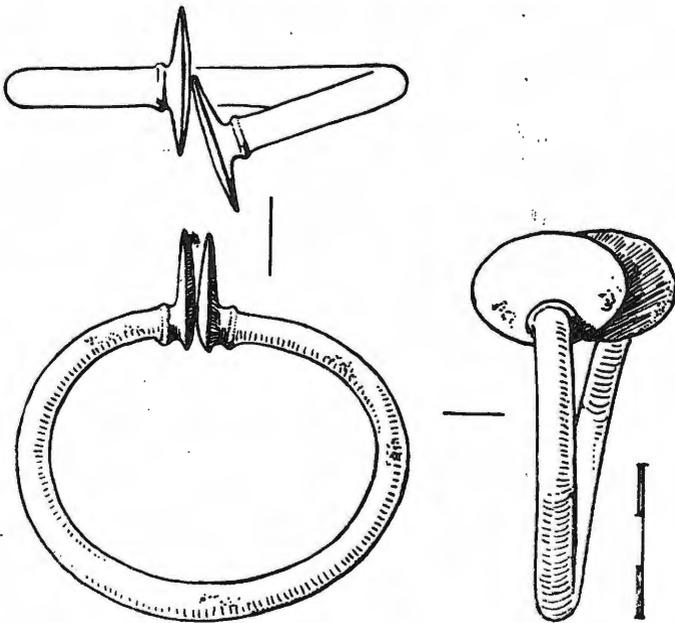


Fig. 5 — Trouvaille de Schoonaarde

Bibliographie :

A. DE LOE, *Collection Bernays*, 1928, n° 87.

Mus. Art. & Hist., Bruxelles.

La Collection Ed. Bernays, actuellement aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, comprend un bracelet de bronze à grandes oreillettes. Cette pièce fut achetée par le collectionneur anversois comme provenant des dragages de l'Escaut à Schoonaerde, le 6 décembre 1925. Rien ne permet de confirmer l'exactitude de cette provenance⁶⁹.

Bracelet à tige unie (fig. 5), sauf deux bourrelets près des oreillettes légèrement convexes et à bord tranchant. La tige est pleine. La pièce présente à un des bouts la même torsion que les ex. de Zandbergen et de Jemeppe-sur-Sambre.

Patine fluviale (?) dorée.

Diamètre 78 mm.

Diam. max. tige 7 mm sur 7,5 mm ; min. 5,5 mm sur 6,5 mm.

Diam. oreillettes 24 mm sur 30 mm ; épais. max. 3 mm.

AIRE DE REPARTITION DES BRACELETS A GRANDES OREILLETES

Les bracelets à très grandes oreillettes se retrouvent dans une aire géographiquement assez limitée (fig. 6), depuis l'embouchure de la Seine jusque sur le cours moyen de l'Escaut⁷⁰.

Sur la Seine-Inférieure, le type est représenté dans le dépôt de Gravelle-Sainte-Honorine.

En Picardie, il apparaît sur la Somme, dans le dépôt du Plainseau, à Amiens.

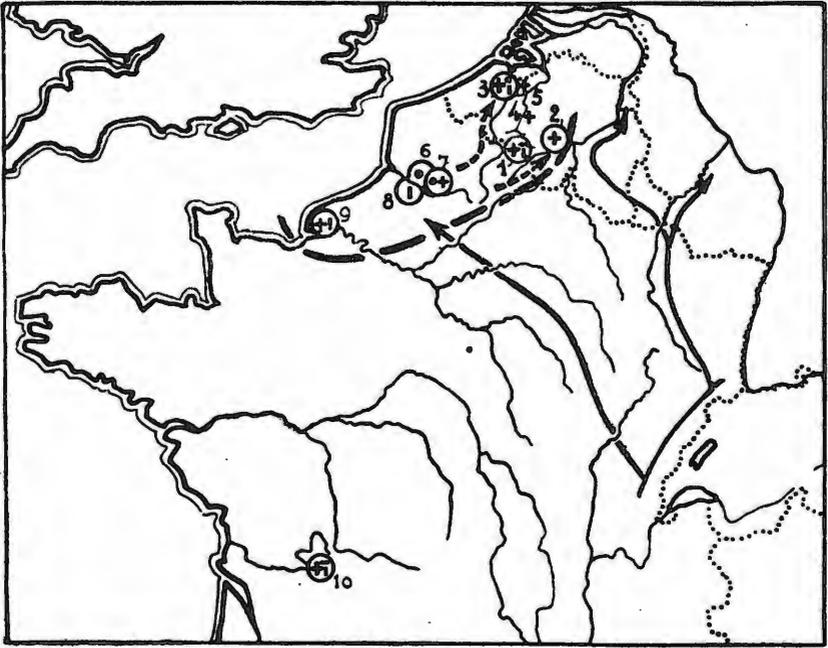
Dans le bassin de l'Escaut, des exemplaires ont été découverts sur la Haine, dans le dépôt du Camp-à-Cayaux, à Spiennes, sur la Dendre, à Zandbergen, sur le fleuve même, dans la tombe de Port-Arthur, à Gand, et enfin, lors de dragages, on retira un exemplaire de l'Escaut, à Schoonaerde.

(69) Inv. B. 2991. La pièce porte à l'encre, la mention „Schoonaerde 6 XII 1925⁷¹”. Le nombre de pièces, entrées par achat dans la collection Bernays, avec les mentions de provenance Schoonaerde ou Wichelen, est tel que le doute est permis ; certaines pièces peuvent provenir de brocanteurs parisiens, mais semblent de toute façon avoir été trouvés dans les bassins de la Seine et de la Somme. La pièce en question peut être dans ce cas.

(70) Il faut signaler l'existence de bracelets à tige pleine et assez grêle dans quelques nécropoles (à élément Ha C) du Bas-Rhin, Basse-Meuse et Campine, dont les oreillettes sont quelque peu développées ; ils ne peuvent toutefois pas être pris en considération ici.

L'ex. de De Hamert (HOLWERDA, *Das Gräberfeld van de Hamert*), Tum. 35, est des plus typiques. D'autres spécimens proviennent de Rheinberg, Kr. Mörs, F. 94 (STAMPFUSZ, *Das Hügelgräberfeld Rheinberg*, 41 et pl. 11) ; Weert (Bull. Soc. Anthr. Brux. 13, 1894-95, pl. IX, 94-98) ; Lommel (L'ant. Class. 1950, II) Tum. 47, dépôt secondaire.

Fig. 6



Aire de répartition des bracelets à grandes oreillettes (+), des attaches à deux anneaux (—), des pendeloques semicirculaires à douille (|), des épingles à très grande spirale (*); les pièces trouvées ensemble dans un dépôt sont entourées d'un cercle.

1. Spiennes-Camp-à-Cayaux; 2. Jemeppe-sur-Sambre — Trieu des Cannes; 3. Gand Port-Arthur; 4. Zandbergen; 5. Schoonaarde; 6 et 7. Amiens, Le Plainseau et St-Roch; 8. Dreuil; 9. Gravelle-St-Honorine; 10. Vénat.

Les flèches montrent les relations directes de la Suisse occidentale d'une part avec le nord-ouest de la France, d'autre part avec la vallée de la Moselle et la vallée de la Meuse Moyenne.

Des flèches (en trait interrompu) indiquent, dans l'aire au nord-ouest de la Seine, de l'Aisne et de la Sambre, les relations entre la Picardie d'une part, le bassin de l'Escaut et la vallée de la Sambre d'autre part.

La convergence des hautes vallées de l'Escaut et de la Sambre, explique sans peine la découverte d'exemplaires du type en question dans le dépôt du Tricu des Canes, à Jemeppe-sur-Sambre, sur le bas-cours de la rivière.

A ce groupe bien délimité se rattache, et cela par plusieurs éléments importants cités, le dépôt de Vénat, en Charente.

ORIGINE DES BRACELETS A GRANDES OREILLETES

Les bracelets en question se distinguant par les grandes dimensions de leurs oreillettes, rappelons que les diamètres minima de ces appendices ovales des exemplaires de Port-Arthur, de Jemeppe, de Spiennes, de Zandbergen et de Schoonaarde, atteignent respectivement 40, 32, reconstitué env.) 27, 25 et 24 mm, ceux des exemplaires de Gravelle et d'Amiens-Plainseau 22 et 30 mm. L'exemplaire de Vénat qui se rattache à ce groupe, possède des oreillettes qui en mesurent 28⁷¹.

Il semble toutefois, en dépit de son aire de répartition assez bien définie, impossible d'établir pour le type du bracelet à très grandes oreillettes, une origine locale.

A la recherche du prototype, c'est, je crois, vers la Suisse qu'il faudra porter le regard. En effet, à l'âge du bronze final, et avec plus de précision, à la phase Hallstatt B, les fondeurs des palafittes ont élaboré un type de bracelet à tore renflé, de section ovale ou circulaire, soit massif, soit fourré d'un noyau terreux, soit creux et à fente interne; le décor consiste souvent en très fines cannelures transversales ou obliques. Sur des exemplaires de Moeringen, de Corcelettes et d'Auvernier, les oreillettes, moins extravagantes que celles de notre groupe picardoscaldéen, atteignent respectivement 20, 15 et 15 mm de diamètre minimum⁷².

Ce sont là les parallèles les plus proches que je puisse citer. Que ce soient bien les exemplaires suisses qui ont influencé notre groupe, semble être prouvé par le décor des exemplaires de Jemeppe-sur-Sambre; ils imitent, de façon plutôt maladroite, le décor, à incrustations de bronze jaune et de fer, d'un exemplaire (de cuivre rouge) de Moeringen⁷³, à fente interne et oreillettes bien développées.

Sans doute, les grands bracelets creux à grandes oreillettes, tels qu'on en trouve dans les palafittes suisses occidentales⁷⁴, comme à Réallon, ont-ils pu exercer quelque influence sur la croissance des oreillettes, bien que ce ne soit qu'en Picardie et dans le bassin de l'Escaut que l'on retrouve les exemplaires à très grandes oreillettes, et que les bracelets suisses à grand tore bombé et creux n'y apparaissent guère.

(71) Les dimensions des exemplaires étrangers ont été établis approximativement d'après les dessins publiés.

(72) E. VOGR, *Der Zierstil der späten Pfahlbaubronzen*, Anz. Schw. Alt. Kg. 4, 1942, pl 77, 10 (Mörigen); pl 77, 8 (Corcelettes); pl. 77, 9 (Auvernier).

(73) DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, pl. XCIV, 1221.

(74) DE MORTILLET, *Musée*, pl. XCIV, 1220; VOGR, Anz. Schw. Alt. Kg. 4, 1942, pl. 83, 2.

On pourrait donc, du moins provisoirement, conclure que nos bracelets picardo-scaldéens constituent *un développement particulier de prototypes suisses*, mais qu'ils ne sont nullement des produits suisses d'importation. Il est intéressant de constater que dans le bassin de la Meuse, ouvert à l'importation directe d'objets helvétiques, c'est un exemplaire à tore épais et à très petites oreillettes, du type suisse, qui a été découvert près de la sortie de la grotte de Han (prov. Namur)⁷⁵.

Les modèles ont pu parvenir en Picardie par le courant commercial qui reliait les lacs suisses au nord-ouest de la France par des pistes qui passaient à travers la Bourgogne, coupaient le bassin moyen de la Seine et remontaient vers la Somme. C'est dans cette zone que l'on retrouve les haches à ailerons médians, et, à l'époque qui nous intéresse, les haches à ailerons terminaux et les faucilles⁷⁶.

Rien toutefois ne permet d'affirmer avec Marg. Dunlop qu'il s'agit ici d'une « immigration, sur une grande échelle, de peuples et de types industriels, provenant du foyer de civilisation des Alpes occidentales »⁷⁷. Au contraire, en l'absence de céramique identique en France du nord-ouest et en Suisse, et en présence de types d'épées assez différents dans l'une région et dans l'autre⁷⁸, il est permis de considérer l'introduction de certains types industriels dans les bassins de la Seine moyenne et de la Somme, comme due au commerce.

(75) Musée Namur; a rapprocher de l'ex. inachevé de Corcelettes (EBERT, RL 8, pl. 82, 1).

(76) Voir cartes de répartition ds Marg. DUNLOP, *L'âge du Bronze en France*, L'Anthrop. 48, 1938, 489 (fig. 12, haches à ailerons) et 493 (fig. 14, faucilles).

(77) *Art. cit.*, 466.

(78) Épées en langue de carpe, depuis la Loire à la Somme, et dans le Sud de l'Angleterre (cf. E. SPROCKHOFF, *Griffzungenschwörter*, Röm.-germ. Forsch. V, 33) carte de répartition E. EVANS, *The Sword-Bearers*, Antiquity IV, 1930, 161. — Épées du type à antennes, Auvergnier et Mörigen en Suisse à cette même époque. — En se basant sur la carte d'EVANS, on constate l'existence d'un groupe imposant de „Carp's tongue swords" (= type de Beachy Head) de part et d'autre du Chenal, rendant très probable une invasion, partie du Continent. A côté de ce groupe de 50 lieux de trouvaille dans le nord-ouest de la France, et de 20 au moins dans le sud-est de l'Angleterre, la Suisse n'offre que 3 palafittes à trouvailles de ce type, auxquelles on peut ajouter 2 trouvailles dans l'est de la France. Cette pauvreté de trouvailles dans le pays d'où serait partie, selon EVANS & DUNLOP, cette „immigration massive" du bassin moyen de la Seine et du bassin de la Somme, inciterait déjà à une certaine prudence pour l'établissement d'une „émigration" si l'absence de poterie d'allure des Champs d'Urnes helvético-rhéniens dans le nord-est de la France (ce qu'admet EVANS, p. 166, we know nothing of the dwellings or the pottery of the invaders...) n'infirmait davantage la thèse d'EVANS et de M. DUNLOP. Si l'on sait par contre prouver l'existence d'un courant commercial partant des palafittes suisses vers les bassins de la Seine et de la Somme (haches à ailerons, faucilles), il est tout naturel de conclure que les rares épées en langue de carpe, trouvées dans l'est de la France et dans les palafittes suisses, soient eux aussi des produits commerciaux, venus par les mêmes pistes commerciales, mais en sens inverse, que les produits d'exportation suisses. L'épisode des Swords-bearers quittant la Suisse „en masse" pour le nord-ouest de la France a malheureusement fait fortune dans la littérature archéologique!

Quant à la présence de certains bronzes apparentés à nos pièces picardo-scaldéennes en question, dans le dépôt de Vénat en Charente, il est à remarquer que c'est précisément en cette région de la France qu'aboutit l'auréole oolithique qui prend son départ dans les régions de l'Oise et de l'Aisne ; cette crête, non encombrée de forêts en ses parties hautes, pouvait constituer une bonne piste de communication entre la région de Vénat et la région du nord-ouest.

Il existe une catégorie d'objets irlandais qui peuvent avoir influencé le développement des oreillettes de nos bracelets : ce sont des ornements, en or, avec un tore courbe et deux grandes oreillettes, très minces, atteignant parfois 26 mm de diamètre ⁷⁹. Il n'existe à mon savoir pas de trouvailles de ce genre en territoire picard ou scaldéen, de sorte que cette possibilité d'influence n'est signalée qu'à titre d'hypothèse pure.

SITUATION CHRONOLOGIQUE

Si l'on admet, comme il a été exposé plus haut, que les prototypes de nos bracelets à grandes oreillettes sont à chercher parmi les bracelets à oreillettes des palaffites suisses, on pourra les faire remonter au plus tôt à la période *Hallstatt B*, à laquelle les exemplaires suisses appartiennent ⁸⁰.

Cette époque, soit la 2^e moitié du VII^{me} et le VI^{me} siècle, est également celle que désignent les autres éléments de comparaison.

Dans quelques-uns de nos ensembles et dans quelques dépôts apparaissent de petits objets « de luxe » qui ne sont pas très abondants, à caractéristiques assez constantes et qui, probablement, de ce fait, ne doivent pas avoir connu une existence très prolongée ; ce sont les pendeloques à douille transversale, telles qu'on les trouve dans la tombe de Port-Arthur, dans les dépôts de Spiennes, de Gravelle-Sainte-Honorine ⁸¹ et de Vénat, et, sous une forme légèrement différente, dans le dépôt de Dreuil.

Le dépôt de Vénat comprenait un autre objet assez rare, sorte d'attache à deux anneaux, du même type que l'exemplaire du dépôt de Spiennes ⁸¹.

Des spirales en fil de section losangique, analogues à la spirale de Port-Arthur sont également présents dans les cachettes du Plainseau et de Saint-Roch, à Amiens ⁸¹.

Or, les dépôts de Vénat, de Dreuil, de Gravelle-Sainte-Honorine, et d'Amiens-Plainseau ⁸², sont caractérisés par les épées en « langue de

(79) V. G. CHILDE, *The Bronze Age*, 1930, 131 fig. 17, 8 ; 231.

(80) VOGT, *Zierstil*, 196.

(81) Voir pièces de comparaison dans les inventaires des trouvailles belges, supra pp. 41-65.

(82) Vénat : GEORGE & CHAUVET, *op. cit.*, pl. V, 20, 21, 22, 25, 27 e.a. ; Dreuil : EVANS, *Age Bronze*, 305 ; BREUIL, *L'Anthr.* XI, 511, fig. 4, 41 ; Gravelle : DUBUS, *Br. Seine Inf.*, pl. IV, 1, 2, 3 e.a. ; Amiens-Plainseau : BREUIL, *Br. Bassin Paris*, *L'Anthrop.* XI, 516, fig. 5, 52-57 e.a. Discussion de date, SPROCKHOFF, *Griffzungenschwerter*, 33.

carpe », tout comme par la présence de petits objets « en forme de clairon » (bugle-shaped)⁸³. Ces derniers apparaissent à leur tour dans les dépôts à épées en « langue de carpe », tant en France qu'en Angleterre⁸⁴. Un de ces dépôts est celui de Beachy Head, en Sussex, comprenant une grande quantité de bracelets à bouts « en trompette », comme il s'en trouve également dans les dépôts de Saint-Roch à Amiens et de Vénat⁸⁵. D'autre part, quelques pièces, analogues à celles de la phase Hallstatt B des palafittes suisses, se font remarquer dans des dépôts cités plus haut ; ainsi dans celui de Dreuil, on retrouve un couteau à poignée pleine⁸⁶ de type suisse, dans le dépôt de Vénat se remarque un fragment de bracelet creux, à cannelures fines, typiques pour la phase Hallstatt B des palafittes suisses⁸⁷.

Certains dépôts doivent toutefois se placer assez tard dans la phase Ha B et même au début du Ha C. En effet, la cachette du Plainseau, à Amiens, comprend outre les épées « en langue de carpe », un fragment de lance⁸⁸ offrant une ornementation à filets dont l'allure est celle des épées du type Gündlingen (Ha C)⁸⁹.

Les relations de certains dépôts du bassin de Paris, et de la tombe de Port-Arthur, avec l'Europe orientale, font également conclure pour ces ensembles à une datation légèrement postérieure à la phase Ha B. Nous'avons vu en effet, que les épingles à tête spiralée, en fil de section losangique, sont, en Pologne orientale, typiques de la phase Montélius V et en Prusse Occidentale et Orientale fréquents à la période Montélius VI, celle-ci à peu près contemporaine de notre Ha C. Comme il ne faut pas supposer que nos exemplaires soient contemporains des plus tardifs, et que d'autre part, les dépôts français cités n'offrent aucune pièce typique du Ha C avancé, il y a lieu de placer ces dépôts, ayant livré des fragments d'épingles à spirale, soit les cachettes du Plainseau et de Saint-Roch, à Amiens, tout ou début de la phase Ha C. D'autre part, la tombe de Port-Arthur contenait un bouton hémisphérique à tringle transversale, type que l'on retrouve dans certaines tombes à épées de fer, du plein Ha C⁹⁰. Ce datation s'accorde d'ailleurs bien avec le mode d'ornementation, au repoussé, de la lamelle-attache, en tôle de bronze, de la même tombe, à Port-Arthur.

Résumons. La tombe de Port-Arthur doit se placer selon toute évidence dans la période Ha C, soit dans le courant du VI^me siècle. Les

(83) Amiens-Plainseau, BREUIL, *art. cit.*, L'Anthr. XVIII, 532, 1 ; Graille, DUBUS, *art. cit.*, pl. V, 48 et 49 ; Vénat, GEORGE & CHAUVET, *op. cit.*, pl. XXI, 255, etc.

(84) Carte de répartition, E. EVANS, *Antiquity* 4, 1930, 165. Beachy Head : cf. SPROCKHOFF, *Griffzungenschwerver*, 33 et pl. 14, 12-14.

(85) Saint-Roch : BREUIL, *art. cit.*, L'Anthr. XVIII, 519, fig. 4, 9. Vénat : GEORGE & CHAUVET, *op. cit.*, pl. XIII, 122.

(86) BREUIL, *Br Bassin Paris*, L'Anthrop. XII, 289, fig. 3, 23. cf. VOGT, *Zierstil*, 200.

(87) VOGT, *Ibid.* — GEORGE & CHAUVET, *op. cit.*, pl. 13, fig. 113, 117 et 118.

(88) BREUIL, *Br Bassin Paris*, L'Anthr. XIV, 511, fig. 5, 33.

(89) W. KIMMIG, *Die Urnenfelderkultur in Baden*, Röm. Germ. Forsch. 14, 140 ; discussion de la date 103 ss.

(90) cf. supra p. 61.

autres ensembles à bracelets à larges oreillettes peuvent se placer à cette même époque, ou un peu plus tôt, à la phase Ha B, entre 750 et 600 ; cette dernière éventualité est surtout à prendre en considération pour le dépôt de Jemeppe-sur-Sambre dont l'ornementation des bracelets rappelle encore d'assez près celle d'exemplaires suisses du Ha B.

ROUTES COMMERCIALES ET MOUVEMENTS DE PEUPLES

Les courants commerciaux de l'âge du bronze final dans nos régions ne peuvent être esquissés avec quelque vraisemblance qu'en tenant compte de ce que l'on sait de l'occupation de notre sol à cette époque. Cette image est pour l'instant assez vague et confuse, la rareté des trouvailles augmentant la possibilité des erreurs d'interprétation. Ceci vaut encore bien plus pour les époques précédentes, les périodes du Bronze Initial et Moyen.

En fait, après la période énéolithique (1900-1700) où l'on constate la zone au nord de la ligne Rupel-Dyle-Démer occupée par les Peuplades aux Gobelets et la zone au sud de cette ligne occupée par ou sous influence de la civilisation Seine-Oise-Marne⁹¹, l'âge du bronze initial (1700-1400) est presque totalement inconnu en Belgique. Il y a toutefois peu de doute que la zone nord, jadis occupée par les Gens aux Gobelets, et correspondant à peu près à la zone sablonneuse de la Campine, n'ait connu les mêmes peuplades que le Brabant Septentrional ; leurs vestiges sont là les tumuli entourés d'un ou plusieurs cercles de pieux et recouvrant des sépultures à inhumation⁹². Bien que le rite dominant devint au Bronze Moyen (1400-1000) l'incinération, il est peu probable qu'il y eut un changement de population, d'autant plus que les types de monuments funéraires restèrent les mêmes⁹³. S'il faut en croire la répartition des tumuli à enceinte⁹⁴, les peuplades de Campine auraient étendu leur territoire jusque sur les collines sablonneuses du Brabant.

C'est, semble-t-il, vers le début de l'âge du bronze tardif (Ha A, de 1.000 à 750) qu'apparaît, toujours dans cette même zone sablonneuse,

(91) MARIEN, *La Civilisation des Gobelets en Belgique*, Bull. Mus. R. Art. Hist. 20, 1948, 16-48 (avec carte de répartition). — ID. *Céramique et silex des marchets énéolithiques*, Bull. Mus. R. Art. Hist. 21, 1949, (avec carte de répartition Seine-Oise-Marne en Belgique).

(92) Goirle, Rechte Heide, Tum. 6 (A. E. VAN GIFFEN, *Bouwsteenen voor Brabants Oergeschiedenis* (1937), 33-39) ; Oss, Tum. 2 (F. C. BURSCHE, *Grafheuvels te Oss*, Oudheid Med. N. R. 1937, 2-3) ; Hoge Mierde, Tum. B (J. WILLEMS, *De vóór-Rom. Urnenvelden in Nederland*, 134-137).

(93) Goirle, Rechte Heide, Tum 2, 3, 4, 5 (VAN GIFFEN, *op. cit.*, 23-33) ; Veldhoven, Halve Mijl (note provisoire de W. GLASBERGEN, ds Brabants Heem, I, 3, 60-61).

(94) VAN GIFFEN, *Continental Bell- and Disc-Barrows in Holland*, Proc. Preh. Soc. 1938, 258 ss. Heksenberg à Wijchmaal et Tuudsheuvel à Wijshagen : CH. DENIS, *Etude sur les tombelles de la Campine*, Ann. Soc. Arch. Brux. II, 1897, 243-44 et pl VI-VII. Bonlez (Brabant) : J. WAUTERS, Bull. Comm. Art Arch, 3, 1864, 550.

une nouvelle céramique dans les tombes, les urnes Deverel; la plupart sont entourées d'un cercle ou couronne⁹⁵ de pieux. Ce groupe Deverel semble faire partie d'une civilisation s'étendant depuis la Basse-Saxe⁹⁶, par la Drenthe⁹⁷, le Centre⁹⁸ et le Sud de la Hollande, la Campine, l'ouest de la Belgique, au-delà de l'Escaut⁹⁹ jusqu'en Picardie¹⁰⁰. Les épées de bronze à languëtte et à lame pistiliforme, du type Bronze Tardif, ne se retrouvent qu'à l'ouest de l'Escaut et accentuent les relations de ce territoire avec la bassin de la Somme¹⁰¹.

Il est presque certain que dans la zone Campinoise, les Peuplades Deverel ont continué leur existence au moins jusqu'à l'arrivée des Gens aux Champs d'Urnes¹⁰² et qu'ils n'ont émigré en Angleterre du Sud que sous la pression des populations succédant aux immigrants aux Champs d'Urnes¹⁰³ et dont nous connaissons les nécropoles à urnes de type Ha C sous tombelles.

De ce qui se passait à cette époque dans la partie sud-est de la Belgique, nous ne savons presque rien. Sans doute, comme le semble

(95) Limb. Holl. : HUNSEL, DE LOE, *Belg. Anc. II*, 64; Beesel, *ibid.*, 64 (dans tombelles). Brab. Sept. : OSS, T 3, BURSCH, *Oudh. Med. N. R.* 1937, 1-3 (dépôt secondaire dans tumulus à couronne de pieux); Goirle - Rechte Heide, T 6, VAN GIFFEN, *Bouwsteenen Brab. Oergeschiedenis*, 33-39 (dépôt secondaire dans fossé de tumulus à couronne de pieux); Alphen, *Pr. Zts* 21, 1930, 163, fig. 13; Hoge Mierde, (dépôts secondaires dans Tum. A et C, à cercle de pieux), WILLEMS, *Voor-Rom.Urnenvelden*, fig. 33; Tilburg, WILLEMS, *op. cit.* pl. 34 (6, 8, 9); Riel, *ibid.*, pl. 34 (4). Limb. : Lommel (non publié), trouvaille de surface; Anvers : Ravels-Wetsberg, *Ann. Ac. Arch. Belg.* LIV, 1902, 389-391 et fig. p. 376 (dans tumulus de 3 m de haut et 40 pas de diam.); Turnhout-Looy (non publié).

Cf. les articles généraux : O. DOPPELFELD, *Zur Herkunft der Deverelurnen*, *Pr. Zts* 21, 1930, 161-175 (nombreuses erreurs de documentation); F. C. BURSCH, *Zur frage der Deverelurnen in den Niederlanden*, *Marb. Stud.* 1938-20-25; C. F. C. HAWKES, *The Deverel Urn and the Picardy-Pin*, *Proc. Preh. Soc.* 1942, 26-47.

(96) E. SPROCKHOFF, *Die Bedeutung Niedersachsens für die Bronzezeit Westeuropas*, *Ber. R.G.K.* 31, 1941, 118 ss (rejette le caractère Champs d'Urnes des gens Deverel).

(97) Assen-Peeloo, VAN GIFFEN, *NDrentVAIm* 63, 1945, 105; Gasteren-Anloo, *ibid.*, 56, 1938, 104 ss. Urnes Dev. au centre de fossés rectangulaires, doublés intérieurement de pieux (type 24).

(98) Leusden (Utr), *Pr. Zts* 21, 1930, 163, fig. 12; Amersfoort-Soesterberg, BURSCH, *Oudh. Med. N. R.* XV, 1934, 54 ss, 3 tum.

(99) Peut-être à Denterghem (Fl. Or.), J. CLAERHOUT, *Ann. Soc. Arch. Brux.* 15, 1901, 182-198; Kluisberg (Fl. Or.), non publié; Thuillies (Hain.) VAN BASTELAER, *Ann. Féd. 7 Sess. Brux.* 1891, I, 209 et II, 261.

(100) L'existence du groupe picard est une hypothèse de C. F. C. HAWKES, *Proc. Preh. Soc.* 1942, 26-47.

(101) Épées du type DREHELETTE C 1 (*Manuel II*, 208), correspondant au type U de BRFWIS (*Archaeol.* 83, 1923, 253-265) : Fl. Or. : entre Assenede et Ertvelde, DE LOE, *Belg. Anc. II*, 98 et fig. 33; Dickelvenne, *Belg. Anc. II*, 96; MAERTENS, *Bull. Soc. Anthr. Brux.* 51, 1936, 128; Flandre : DE LOE, *Belg. Anc. II*, 97. — Bouteroles appartenant à ce type : Gentbrugge (Fl. Or.) MARIEN, *Bull. Mus. RAH*, 17, 1945, 19-21; Caix (Somme), BREUIL, *L'Anthr. XVI*, 1905, 524, n° 72, 73.

(102) cf. BURSCH, *Marb. Stud.* 1938, 23-25.

(103) DOPPELFELD, *Pr. Zts* 21, 1930, 161 ss, date les premières invasions Deverel dans la période Ha C, par suite des petits rasoirs doubles de bronze.

suggérer un couteau de la grotte de Sinsin, et quelques épingles de type Hallstatt A de cette même sépulture, la vallée de la Meuse était-elle ¹⁰⁴, à partir de cette époque, en relations commerciales directes avec la Suisse Occidentale par les vallées de la Saône et de la Moselle.

Dans la seconde moitié de la période du Bronze Tardif (Ha B, de 750 à 600), on constate la croissance d'une peuplade entre Loire et Somme, caractérisée par leurs épées « en langue de carpe » ¹⁰⁵. J'ai dit plus haut pourquoi je ne crois pas à une immigration, venue de la Suisse Occidentale. On constate, par la présence, dans les deux régions, de quelques pièces d'importation, des relations commerciales entre la Suisse et l'aire des « Porteurs d'Épées ». Si l'on compare la carte de répartition des épées « en langue de carpe » ¹⁰⁶ avec les éléments que l'on peut considérer comme valables dans la carte des urnes Deverel, dressée par Doppelfeld ¹⁰⁷, on constate que les deux aires semblent s'exclure, peut-être plus encore sur le Continent qu'en Angleterre. De toute façon, en Belgique, ni en Hollande, ne pourrait-on citer la découverte d'épées en « langue de carpe », à part l'exemplaire qui aurait été dragué dans l'Escaut à Melle ¹⁰⁸.

Pendant cette période (Ha B), on constate en Hesbaye et dans le Sud du Brabant l'arrivée de contingents de Gens aux Champs d'Urnes dont la céramique, bien que déjà très évoluée, présente encore quelque souvenir de celle du groupe rhénano-suisse qui pénétra jusque dans la région de Trèves ¹⁰⁹. On connaît d'eux les nécropoles à tombes plates de Noville-sur-Méhaigne, de Biez et de Court-saint-Etienne, et la station de Lens-Saint-Servais ¹¹⁰.

Peut-être simultanément, d'autres groupes peu nombreux pénétrèrent, probablement par le couloir rhénan, en Gueldre et dans le Brabant septentrional; les noyaux de cette immigration semblent se situer dans nos régions, autour d'Arnhem, et dans la région de Bergeik, Riethoven, Valkenswaard ¹¹¹.

Il n'y a aucune preuve que la vallée de l'Escaut, sauf peut-être le Pays de Waes, véritable prolongement de la Campine, connût l'arrivée de groupes d'immigrants ¹¹². Le mobilier de la tombe de Port-Arthur

(104) Sinsin (Nam), BEQUET, Ann. Soc. Arch. Nam. 16, 1883, 227-248.

(105) cf. p. 68.

(106) E. EVANS, Antiquity 4, 1930, 161.

(107) Pr. Zts. 21, 1930, 167.

(108) Melle (Fl. Or.) MAERTENS, Bull. Soc. Anthr. Brux. 51, 1936, 126.

Bouterolle appartenant à ce type à Weert, C. UBAGHS, *De Voor-Romeinse Begraafplaatsen*, 1890, nr 33; Court-St.-Étienne (Brab.), non publié.

(109) KIMMIG, *Die Urnenfelderkultur in Baden*. — ID., *Studien zur älteren Urnenfelderzeit im Trierer Lande*, Trier Zts. 13, 1938, 157-184.

(110) Brabant: Biez, DE LOE, Ann. Soc. Arch. Brux. XII, 1898, 57-67; Noville-sur-Méhaigne, DE LOE, Ann. Soc. Arch. Brux. XXVII, 1913, 193-216; Lens-St-Servais (Liège), DE PUYDT, Bull. Soc. Anthr. Brux. XXV, 1906, lxxxvi.

(111) cf. MARIEN, *Où en est la question des Champs d'Urnes*, L'Ant. Cl. XVII, 1948, 423.

(112) Temsche (Fl. Or.) WILLEMSEN, Ann. Soc. Arch. Pays Termonde 2^e sér. XI, 1905, 264-272; Ann. Féd. Arch. Hist. 20, Gand 1907, II, 116-117; DE LOE, *Belg. Anc. II*, 60-62.

démontre clairement l'orientation de cette civilisation scaldéenne vers la Picardie, tandis que le rite de l'inhumation tranche nettement avec les coutumes des peuplades nouvellement installées dans le Brabant et en Campine.

L'ancienne situation dans la vallée de l'Escaut a dû rester sensiblement la même à la phase suivante, le début de l'âge du fer (Ha C, de 600 à 500). Du nord-est de la France, des groupes de guerriers armés de l'épée hallstattienne type Gündlingen et de l'épée de fer type Hallstatt C, pénétrèrent dans nos régions; on les retrouve à Gedinne et à Louette-Saint-Pierre, dans le Namurois, puis dans le Brabant, à Court-Saint-Etienne¹¹³, où leurs tombelles remplacèrent les tombes plates de la peuplade aux Champs d'Urnes qu'ils soumièrent sans doute. Plus à l'ouest on retrouve leurs terres funéraires, à mobilier comprenant des armes, à Havré¹¹⁴.

A cette même époque, la zone Campinoise connut l'immigration d'autres groupes incinérants à tombelles, que la céramique, dérivée des types Koberstadt, ne permet plus de qualifier de peuplades à Champs d'Urnes. Ce sont leurs différents groupes qui établirent les grandes nécropoles à urnes depuis la zone du Rhin inférieur jusqu'au Pays de Waes, en passant par la zone Campinoise¹¹⁵.

A aucune des phases de l'âge du bronze final et de l'âge du fer initial, soit une période s'étendant en substance sur les phases Hallstatt A, B et C, l'image de l'occupation de notre sol, ne se présente homogène. La zone Campinoise fut graduellement occupée par des agriculteurs aux Champs d'Urnes et par leurs successeurs, expulsant ou assimilant l'ancienne Peuplade Deverel. Le Namurois, le Brabant et le Hainaut furent, partiellement au moins, soumis à l'aristocratie guerrière hallstattienne. La vallée de l'Escaut et les régions basses à l'ouest du fleuve semblent, probablement à cause de leur nature, avoir peu ou pas souffert des immigrations.

Il ressort de ce rapide aperçu des événements que la zone entre le territoire des « Porteurs d'Épées » (au Sud de la Somme) et les territoires à l'est de l'Escaut, bientôt occupés soit par les agriculteurs aux

(113) Gedinne (Nam.) (Ann. Soc. Arch. Nam. IX, 1865-66, 39-59; XV, 1881, 249-261); Louette-Saint-Pierre (Nam) (*ibid.*); Court-Saint-Etienne (Brab.) (Bull. Acad. R. Belg. I, 1908, 18-54; Ann. Féd. Arch. Hist. 7, Brux. 1891, 517-522; Bull. Mus. R. Cinq, II, 1912, 29-32); Limal (Brab.) (Ann. Soc. Arch. Brux. 17, 1903, 142-153).

(114) non publié.

(115) Aucune de ces nécropoles n'offre une image homogène. La plupart ont été constituées par les tombes de nombreuses générations de cultivateurs, vivant en très petites communautés ou en fermes isolées; de là la difficulté de toute classification chronologique. Peut-être l'introduction du style Ha C ou Koberstadt dans la céramique des nécropoles Campinoises est-elle due plus à la mode qu'à l'arrivée de nouveaux immigrants. Parmi les nécropoles à tombelles à céramique Ha C, citons comme échantillons: Rheinberg, partie récente (STAMPFUSS, *Das Hügelgräberfeld Rheinberg*, pl. 9-13); De Hamert (HOLWERDA, *Das Gräberfeld van De Hamert*, e. a. Tum. 18, 25, 42, 62, 91); Lommel-Kattebosch (S. J. DE LAET & MARIEN, *L'Ant. Class.* 19, 1950, e. a. Tum. 20, 21, 23).

Champs d'Urnes, soit par les guerriers hallstattiens, la Civilisation picardo-scaldéenne a pu connaître une existence prolongée, peut-être même jusqu'au début de l'époque de La Tène ¹¹⁶. Notre zone scaldéenne, plus à l'écart par sa situation géographique même, était en majeure partie orientée vers la Picardie, plus favorisée par la proximité des riches civilisations du bronze final de Normandie et de Bretagne. Il n'est donc pas étonnant que certains objets de commerce se retrouvent durant le Ha B et même une bonne partie du Ha C à la fois en Picardie et dans le Bassin de l'Escaut. La Picardie à son tour était, comme il a été dit, en relations commerciales avec la Suisse Occidentale à la phase Ha B.

La présence de groupes de « Porteurs d'Épées » des deux côtés du Chenal, probablement déjà au Ha B, et de Peuplades Deverel au Ha C, peuvent expliquer tous les échanges commerciaux dans ce secteur. Je n'y insisterai pas.

Ce qui est plus important pour nous, sont les relations du groupe picardo-scaldéen avec le nord-est, peut-être par voie de mer. On a déjà signalé la présence d'un fragment de tôle de bronze d'un objet nordique dans le dépôt de Dreuil ¹¹⁷; les spirales en fil de section losangique, restes d'épingles à spirale, dans les dépôts de Saint-Roch et du Plainseau à Amiens, démontrent des relations de l'embouchure de la Somme avec la Prusse Orientale et Occidentale; l'agrafe à double spirale de Port-Arthur attire d'autre part le regard sur la Posnanie septentrionale et sur l'est de la Poméranie. Un autre témoignage de relations, un peu plus anciennes, avec l'Europe orientale, serait constitué par la grande épingle à tête discoïde et à tige ondulée, découverte un peu en aval du pont de Meerendré ¹¹⁸; des exemplaires analogues sont connus en Hongrie ¹¹⁹, entre autres celui provenant du dépôt de Szeged-Röske, et dans le Wurtemberg ¹²⁰.

A côté d'un courant vers le nord-est, vers les pays de la Baltique et le bassin de Warthe et Vistule, on pourrait donc entrevoir des relations, bien que très sporadique, avec le bassin moyen du Danube. Pour l'un et l'autre courant, il est impossible de fixer le tracé; nous ignorons quels

(116) La première pièce que l'on puisse citer dans la vallée de l'Escaut, typologiquement postérieure à l'âge du bronze final, est le beau vase orné La Tène I de Gentbrugge, près Gand; Mus. Art. & Hist., Brux. (DE LOE, *Belg. Anc. II*, 189).

(117) VOGT, *Anz. Schw. Alt. Kg.* 4, 1942, 200. Le dépôt de Petit-Villatte (Cher) contient un morceau de Hängebecken (ibid.).

(118) Meerendré, Fl. Or. Tête discoïde à rebord, diam. 39 mm; haut de la tige (long. 295 mm) orné de zones à stries obliques; le reste de la tige est cannelé sur les faces latérales, et ondulé. Patine dorée fluviale. Trouvée lors du creusement du canal de Deynze à Schipdonck, entre Nevele et le canal de Bruges, à une assez grande profondeur dans le sol tourbeux. *Mess. Sc. Hist.* 1847, 510; DE LOE, *Belg. Anc. II*, 115.

Musées R. Art. Hist. Bruxelles, Inv. B. 109.

(119) cf. Dépôt de Szeged-Röske. CHILDE, *Danube in Prehistory*, pl X, B 8; prob. période V, 1600-1300 selon Childe; à rajeunir de 2 à 3 siècles.

(120) CHILDE, *Danube*, 307. G. KRAFT, *Die Kultur der Bronzezeit in Süddeutschland*, 1926, phase E, vers 1000.

furent les régions traversées par ces courants, avant qu'ils n'atteignent notre pays.

Si la répartition des divers types de haches à douille offre une image assez confuse pour nos régions, celle des menus objets, bracelets, épingles, faucilles, et celle des épées et de certains types de lances l'est beaucoup moins. A côté de la zone scaldéenne, qui à l'âge du bronze tardif et final offre des épées à lame pistilliforme, d'énormes pointes de lance, parfois à oreillettes¹²¹, et des bracelets à très grandes oreillettes, la vallée de la Meuse n'a livré que très rarement des épées¹²², et pas de grandes pointes de lance, mais on y a découvert par contre des couteaux à soie¹²³ des faucilles à bouton¹²⁴ et des types spéciaux d'épingles¹²⁵. Aussi les haches à ailerons y sont-elles plus fréquentes qu'ailleurs en Belgique¹²⁶. Haches, faucilles, couteaux, épingles désignent la Suisse comme pays d'origine. On peut constater que l'importation semble s'être faite par la vallée de la Moselle avec bifurcation vers la Meuse moyenne¹²⁷. Contrairement à ce que nous avons observé pour les bracelets à oreillettes picardo-scaldéennes, il ne s'agirait pas ici de dérivés locaux, mais de pièces d'importation directe.

On constate ainsi que les bassins de l'Escaut et de la Meuse, deux axes dirigés nord-sud, ont eu chacun, jusqu'à un certain point à l'âge du bronze final (Ha A et B, Ha C localement) leur orientation com-

(121) Duffel, prov. Anv. (L'Ant. Class. VIII, 1939, 233 fig.); Grammont, prov. Fl. Or. (Bull. Soc. Anthr. Brux. 51, 1936, 259 et fig. 12); Wichelen, pr. Fl. Or. (DE LOE, *Belg. Anc. II*, 107). Type triangulaire: Audenarde, prov. Fl. Or. (DE LOE, *Cat. Bernays*, n° 86). De grandes dimensions, sans oreillettes, Gand-Port-Arthur, prov. Fl. Or.; près Zandbergen (Ann. Féd. Arch. Hist. 7, Brux. 1891, 2, 563 et pl. XIII); Selzate, pr. Fl. Or. (DE LOE, *Belg. Anc. II*, 105 et fig. 35); Grammont, pr. Fl. Or. (Bull. Soc. Anthr. Brux. 51, 1936, 250 et fig. 11); Wichelen, pr. Fl. Or. (DE LOE, *Belg. Anc. II*, 107); Berg-Terblyt (cachette), Limb. Holl. (DE LOE, *Belg. Anc. II*, 103). La région de la Basse-Meuse, sans doute en relations étroites avec le bassin de l'Escaut par les bruyères de la Campine, se distingue par certains traits des vallées moyennes et hautes de la Meuse, et présente des traits communs aux deux bassins.

(122) Age du bronze moyen, épées à talon: Anvers-Melchepolder, Anvers, Rue aux Pommés, (DE LOE, *Belg. Anc. II*, 98 et 99); Gottem, Fl. Or. (Bull. Soc. Anthr. Brux. 51, 1936, 128); Schoonaarde, Fl. Or. (Bull. Soc. Anthr. Brux. 51, 1936, 129). Maastricht (cf. remarque note 121). Age du bronze final: épées à languette: cf. p. 72, n. 101.

(123) Voir bibliogr. in MARIEN, *Quelques trouvailles de l'âge du bronze final dans la vallée de la Meuse*, Congrès Zürich 1950. Sinsin; Mohiville; Maastricht.

(124) Namur, Grands Malades, Berg-en-Terblijt (Limb. Holl.), Vaals (Limb. Holl.).

(125) Grotte de Sinsin.

(126) Ailerons médians: vallée de la Meuse: Mesnil Favay (Lux.); Hotton (Lux.); Matagne-la-Petite (Nam.); Neeroeteren (Limb.); Maaseik (Limb.). Bassin de l'Escaut: Anzin.

Ailerons terminaux: vallée de la Meuse. Eprave (Nam.); Odet (Liège); Lanaken (Limb.) Bassin de l'Escaut: env. de Gand (?); env. d'Anvers(?).

(127) Provisoirement, il n'est pas possible d'indiquer une route plus courte par la Haute-Saône et la Haute-Meuse, étant donné la pénurie de trouvailles dans cette dernière région (cf. les cartes de répartition des faucilles et des haches à ailerons, dressées par M. DUNLOP, L'Anthrop. 38, 1938, 489 et 493).

merciale propre ; on a pu voir comment ils connurent d'autre part chacun des événements distincts.

Notons que la direction nord-sud de ces deux axes commerciaux se trouve en opposition assez nette avec la direction de la plupart des immigrations préhistoriques, qu'il s'agisse, à la période néolithique, de l'immigration des Omaliens ou des Gens du Michelsberg, à la période énéolithique, des Gens aux Gobelets à Zones, à l'âge du bronze final et au premier âge du fer des différents groupes de gens aux Champs d'Urnes ou à nécropoles à urnes ; en effet, toutes ces vagues ou groupes d'immigrants abordaient nos régions du côté est ou nord-est, après avoir suivi le cours du Rhin.

Bien que ces axes Escaut et Meuse reprendront toute leur valeur au moyen âge, tout comme les relations avec les pays au sud de la Baltique, les vallées des deux fleuves ne durent pas continuer à jouer bien longtemps après l'âge du bronze final, leur rôle de voie commerciale ou culturelle. En effet, vers la fin du VII^e siècle les guerriers hallstattiens aux longues épées de fer envahirent une partie de nos régions. Ils occupèrent le Namurois, le Brabant et le Hainaut et tinrent, durant tout le VI^e siècle, ces régions sous leur hégémonie. Peut-être empruntèrent-ils précisément, en quittant pour le nord la Bourgogne et la Franche-Comté, cette voie nord-sud ouverte par le commerce. En même temps, leur civilisation, inaugurant en de larges parties de l'Europe Occidentale l'âge du fer, mit fin à la civilisation du bronze. La prédominance du fer et la disparition des palafittes de la Suisse Occidentale signifièrent la fin du grand commerce du bronze. Aussi plus rien ne signale encore l'axe mosan. Comme il a été dit, la vallée de l'Escaut échappait en grande partie aux incursions, et le fleuve a pu être autant l'artère que la ligne de défense d'un groupe de tribus qui furent peut-être les Gens Deverel ou, partiellement, leurs successeurs. La Tombe de Port-Arthur, peut-être encore contemporaine de la tombe hallstattienne de Morimoine, à Limal, constitue un dernier chaînon de cette civilisation picardo-scaldéenne. Plus tard que le VI^e siècle, nous ne disposons plus d'éléments. L'image qu'offre par après la période initiale de l'époque de La Tène ne fait ressortir d'aucune façon les anciens axes Escaut et Meuse dont les vallées ne semblent plus jouer quelque rôle d'importance.